

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 203 - NOVEMBRE 2018



Tranquillité
publique

**VIVRE
ENSEMBLE
AU
QUOTIDIEN**

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales
N°203

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :
Patricia Durand, Chloé Fernandes.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Journalistes :
Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias,
Jean-Luc Tabuteau

Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier, Florence Bédouet,
Daniel Bénard, Alex Bonnemaison,
Didier Cardon, Marc Ellenberger,
Estelle Fenech, Faiseurdimage,
Antoine Ginekis, Sylvia Maurice.

Secrétariat :

Carolina Vargas Coronado

Conception et mise en page :
Pellicam+

Photogravure et impression :
imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

**Direction de la Communication
de la ville de Chevilly-Larue,**
100, avenue du Général de Gaulle,
94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

4-5 VU !

- **L'ALBUM**
PHOTO DU MOIS



ACTUALITÉ EN VILLE

- **HABITAT :** QUELS MOYENS POUR LE PMHH ?
- **MANIFESTATION** POUR LA SAUVEGARDE DU SERVICE POSTAL
- **14-18 :** CINQ ANS DE COMMÉMORATION



QUARTIERS

- **CROIX DU SUD :** L'HIRONDELLE A QUITTÉ LES AIRS
- **CŒUR DE VILLE :** LE BAIL AVEC LE CHEF OLIVIER CHAPUT EST SIGNÉ
- **QUARTIER LARUE :** MARCHÉ EXPLORATOIRE SUR LE PARVIS DU CIMETIÈRE



DERNIÈRE MINUTE

dans l'habillage des équipements culturels, offre également l'avantage de se détacher pleinement du paysage urbain, dans lequel il s'intègre, et d'être parfaitement visible de la rue. Ce qui était justement le but. Ce bâtiment municipal avait déjà fait l'objet cet été d'un nettoyage complet de ses façades. La pose de cette signalétique affiche l'identité du bâtiment et, par là même, lui confère une place primordiale dans la politique municipale culturelle. **Géraldine Kornblum**

13 SERVICES PUBLICS

- **L'APPEL DU 10 NOVEMBRE :**
LES COMMUNES MOBILISÉES



DOSSIER

- **TRANQUILLITÉ PUBLIQUE :** UN ENJEU ET DES SOLUTIONS COLLECTIVES



REPORTAGE

- **LUOTHÈQUE :** LE PLAISIR DE JOUER EST AUSSI LE PLAISIR DE GRANDIR

24-25 PROFIL !

- **PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE :**
UNE PÉPITE AU CŒUR DE VILLE



CULTURE

- **THÉÂTRE :** HOMMAGE AU SPECTACLE VIVANT
- **MÉDIATHÈQUE :** SEMAINE HARRY POTTER
- **REGARDS** SUR 14-18

28-29 MÉMOIRE

- **LA FIN** DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

SPORTS

- **AÏKIDO :** UNE DISCIPLINE MÉCONNUE
- **SORTIES CYCLO :** LA DISTANCE, ÇA VIENT VITE
- **VOLLEY-BALL :** EN AVANT LES FILLES !

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSIONS** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

SIGNALÉTIQUE

LE THÉÂTRE S'AFFICHE EN GRAND

Quelle surprise que de découvrir, un matin de fin octobre, les mots « théâtre » et « cinéma » à travers les arbres de la rue du Père Mazurié. L'apparition crée un choc visuel surréaliste. Le lettrage en aluminium et composite, le blanc sur fond noir, l'habillage de stries verticales d'inégales largeurs à la manière d'un code barre créent un effet relief sobre et moderne qui sied à la matière brute du lieu. Le design, longuement discuté et choisi par l'équipe du théâtre, les services techniques de la ville et le graphiste de l'entreprise Nuance 3, spécialisée



Chevilly-Larue n'est pas à vendre

“
Depuis quelques mois, plusieurs promoteurs multiplient les démarches pour tenter de monter de juteuses opérations immobilières, notamment aux abords des futures stations de métro.

L'ARRIVÉE DU MÉTRO, la qualité de notre cadre de vie, la modernisation de nos infrastructures et notre haut niveau de service public sont de véritables atouts pour les Chevillais. Mais ils constituent aussi de réels facteurs d'attractivité qui aiguïssent certains appétits. Depuis quelques mois, plusieurs promoteurs multiplient les démarches pour tenter de monter de juteuses opérations immobilières, notamment aux abords des futures stations de métro. Fort heureusement, **les opérations Anatole France, Meuniers et Sorbiers nous protègent de l'essentiel de cette spéculation agressive.** Elles offrent un cadre strict et clair pour l'avancée d'éco-quartiers proposant aux Chevillais et leurs enfants des parcours résidentiels accessibles aux ressources et aux projets personnels de chacun dans un environnement paysager de qualité. La reconquête des franges urbaines de la Nationale 7 se poursuit ainsi au bénéfice des Chevillais et sans injurier l'histoire de notre ville. Les casses automobiles, les friches industrielles et les logements indignes appartiendront bientôt définitivement au passé au prix de quarante ans d'efforts des municipalités successives, sans être livrés à la flambée spéculative actuelle. Un point de vigilance apparaît toutefois dans les quartiers pavillonnaires. Les propriétaires de pavillons individuels sont eux aussi devenus la cible de démarchages plus ou moins agressifs de promoteurs immobiliers, qui tentent d'assembler

des parcelles voisines pour y bâtir de nouveaux immeubles dont ils vendront ensuite les appartements à prix d'or. Certains utilisent même l'intimidation pour forcer à la vente. C'est dire l'intensité de cette pression spéculative exponentielle. **Notre Plan Local d'Urbanisme affirme très clairement sa volonté de préserver ces quartiers pavillonnaires si essentiels à notre équilibre urbain,** et offre donc un premier niveau de protection. Mais ces formes nouvelles de démarchage nous invitent à la prudence, et poussent à renforcer nos outils de protection. C'est d'autant plus nécessaire que la recrudescence d'épisodes caniculaires estivaux nous pousse plus que jamais à trouver des solutions locales pour lutter contre les effets du réchauffement climatique en milieu urbain. Avec leurs jardins individuels, les quartiers pavillonnaires constituent en cela de véritables îlots de fraîcheur qu'il convient de pérenniser. C'est dans cet esprit que le Conseil municipal sera appelé à délibérer le 22 novembre prochain sur la mise en place d'un dispositif de protection provisoire. Nous réfléchissons ensuite ensemble, avec vous, à la meilleure façon de canaliser durablement toutes les dynamiques dans un esprit qui respecte le paysage et l'identité de notre commune. *

Volet
Stéphanie Daumin





1



3



4



5



2



6

Contes au potager

1 Nathalie, conteuse de la Maison du Conte, nous a fait redécouvrir l'univers merveilleux du potager de la Ferme du Saut du Loup avec ses belles histoires dans le cadre de l'initiative Jardins ouverts.

À vos marques

2 435 élèves du collège Jean Moulin ont participé à un cross au parc Petit Le Roy le 17 octobre. Une belle épreuve où l'important n'était pas de gagner mais de participer.

Un peu de chaleur avant l'hiver

3 Les habitants des Sorbiers-Saussaie étaient réunis le 20 octobre pour une fête de quartier chaleureuse. Une journée festive animée par un food truck et de nombreuses activités.

Fleurir la ville

4 De nombreux Chevillais s'investissent pour embellir la ville. C'est le cas des habitants de la rue Pablo Picasso qui entretiennent des jardinières partagées et contribuent à faire de Chevilly-Larue une ville fleurie.

Papilles en émoi

5 À travers des ateliers cuisine et dégustation, les Chevillais ont pu s'initier à l'art de la gastronomie avec l'aide de chefs de qualité. Et après l'effort, place à la dégustation !

Super(Wo)man

6 Il n'y a pas d'âge pour enfiler son costume de super-héros à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur grâce à Super (WO)Man, une exposition organisée jusqu'au 9 novembre.

Conseil municipal

Lors de sa séance du 18 octobre, le Conseil municipal a examiné et émis un avis favorable sur le projet de Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement. Une décision qu'il a assorti de nombreuses réserves. Et surtout, une question fondamentale se pose : comment ce plan pourra-t-il être financé ?

Quels moyens pour le Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement ?



QUELLE POLITIQUE du logement sera en œuvre demain, tant à l'échelle de la commune qu'à celle de la Métropole du Grand Paris ? La compétence logement ayant été transférée à la Métropole du Grand Paris, cette dernière a en charge l'élaboration d'un Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH) qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019 ; il fixera pour six ans les objectifs en matière de construction de logements, de création de logements sociaux et de places d'hébergement.

La situation du logement

La Métropole du Grand Paris compte 491 000 demandeurs de logement tandis qu'il n'y a eu que 50 000 attributions en 2016. Le PMHH sera-t-il en mesure d'endiguer la crise du logement, accrue depuis les années 2000, dont souffrent les Franciliens ? Le projet de PMHH pose un diagnostic, basé sur l'examen des plans locaux de l'habitat et des données fournies par les communes. Celui-ci fait apparaître de graves problématiques socio-économiques et des parcours résidentiels bloqués :

des logements non adaptés au vieillissement de la population ou aux personnes à mobilité réduite, des jeunes qui ne peuvent accéder à un parc de logements saturé et trop cher, etc. Il met également en évidence de fortes inégalités territoriales. Les logements sont majoritairement à l'Est du territoire et les emplois à l'Ouest. Les écarts de loyers dans le privé vont de moins de 13 € du m² dans les franges Est à plus de 23 € dans Paris et à l'Ouest. La répartition des logements sociaux sur le territoire est également déséquilibrée, 56 communes ne

respectant pas le seuil minimum de 25% imposé par la loi SRU. Certaines, profitant de l'inaction de l'État à faire appliquer la loi, demandent même à être exonérées de l'amende dont elles doivent s'acquitter !

Les objectifs du PMHH

Dans le but d'enclencher les rééquilibrages nécessaires, le PMHH s'est donné six axes d'orientation qui pour la plupart, sur le papier, sont des avancées. Les intentions sont notamment de construire 38 000 logements neufs par an, de tenir compte de la diversité des besoins, de favoriser la mixité et la mobilité au sein du parc social ainsi que le passage de l'hébergement à un vrai logement et d'accompagner la rénovation de l'habitat indigne. « *Mais comment la Métropole pourra-t-elle mettre en œuvre ce plan logement alors que son budget est contraint et que l'État n'apporte quasiment aucune compensation du transfert de compétence ?* » s'est interrogée Barbara Lorand-Pierre, maire-adjointe déléguée au Logement, soulignant ici encore le désengagement net de l'État de son rôle de co-financier aux côtés des maires bâtisseurs.

Autre problème, les objectifs de construction de logements assignés aux communes sont pour beaucoup erronés : sur les 24 communes de l'Établissement public territorial, 18 demandent des modifications. Et Chevilly-larue en fait partie. Si le Conseil municipal s'est prononcé en faveur des éléments positifs de ce PMHH, il a exigé que sa part de construction annuelle soit ramenée à 98 logements neufs (au lieu de 151 prévus dans ce PMHH) et à 15 logements sociaux (au lieu de 123), conformément à ses opérations de démolition-reconstruction en cours. Le Conseil municipal a également



Les points de vue des élus sur ce Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement

● Les élus ont longuement débattu sur les avancées et les points faibles de ce PMHH lors du Conseil municipal. « *Ce plan logement est insuffisant mais il contrecarre la loi Élan, qui serait beaucoup trop néfaste pour le logement social* » ont défendu **André Deluchat et Hadi Issahnane (La France insoumise)**. « *Il n'y a pas assez de logements, et surtout il n'y a pas assez de certains logements* » insiste ce dernier, rappelant qu'une personne gagnant 1 200 € par mois ne peut pas payer un loyer de plus de 400 €. « *Ce n'est pas en appliquant des surloyers, en contraignant les bailleurs à vendre 40 000 logements sociaux et en baissant les APL que l'on générera de la mixité sociale, bien au contraire* », ont affirmé **Nora Boudon et Renaud Roux (Communistes et partenaires)**. Et **Charlotte Régina** d'ajouter que forcer les classes moyennes à quitter les quartiers d'habitat conventionné aggrave les effets ghetto. C'est ce qu'a impulsé la loi Boutin il y a 10 ans, et ce que va accentuer encore la loi Élan qui vient d'être votée au parlement. **Liliane Ponotchevny (Les Républicains - UDI - Divers droite)** s'est également montrée favorable à nombre de points du PMHH, tels le rattrapage des communes sous le taux des 25% de logements sociaux, le rééquilibrage entre les territoires

ou la lutte contre l'habitat insalubre, mais « *tout ceci nécessitera des moyens importants peu évoqués* ». Une inquiétude partagée par **Joseph Ramiasa (Socialistes unitaires)**, regrettant que le texte ne prévoient pas de moyens de coercition. « *Il faudrait une politique beaucoup plus ambitieuse, mais c'est un début* » a également approuvé **Laurent Taupin (Génération.s écologique et solidaire)**. **Yacine Ladjici (Faisons avancer Chevilly-Larue)** quant à lui a manifesté sa volonté de s'abstenir sur cette délibération au vu de son désaccord avec la politique municipale en matière d'aménagement. En conclusion, **M^{me} La Maire, Stéphanie Daumin**, a fait part de sa très grande inquiétude sur ce PMHH, craignant que le document final ne tienne pas compte des modifications chevillaises, notamment concernant le nombre de logements neufs à construire. Plus largement, elle a invité l'assistance à s'interroger sur les raisons de la crise du logement. « *Aujourd'hui il n'y a presque plus d'aide à la pierre, au profit de l'aide à la personne, ce qui ne marche pas. Il faut profiter de ce débat pour se reposer la question de la politique du logement* ». Au terme des échanges, la délibération a été adoptée à l'unanimité moins une voix.

émis des réserves sur le rythme de construction de logements (qui placerait la résorption de la crise seulement à l'horizon 2038), sur le fait que la typologie des logements n'est pas suffisamment qualifiée (ce qui ne garantit pas la construction de logements en adéquation avec la demande), sur les moyens

financiers insuffisants et sur le fait que le rééquilibrage géographique ne peut être mené à bien sans une forte implication de l'État. État qui a, de par ses décisions récentes, manifesté au contraire la volonté de ne plus être l'acteur principal et incontournable du logement social. ✨ **Géraldine Kornblum**



INAUGURATION LA MOSQUÉE A OUVERT SES PORTES

La mosquée de Chevilly-Larue a été inaugurée le 7 octobre par la communauté musulmane, en présence de M^{me} la Maire Stéphanie Daumin, Guy Pettenati, ancien maire de la ville, Charlotte Régina, maire-adjointe déléguée à la Culture de paix, Joseph Ramiasa, conseiller municipal en charge du Dialogue avec les communautés, et des représentants des cultes catholique, juif et adventiste chevillais.

Parmi les 150 personnes réunies, outre des Chevillais de toutes confessions ou athées, des représentants de toutes les communautés religieuses de la ville étaient présents à cette inauguration. « *Nous voilà réunis en signe de justice, de tolérance et de progrès* » a souligné Jamal Maarof, président de l'Association des musulmans de Chevilly-Larue (AMC), qui depuis plus de quinze ans œuvre pour la construction de cet édifice. « *Notre association lutte contre le racisme, le fanatisme, la haine. Musulmans, chrétiens, juifs sont tous égaux en droits. Nous voulons que ce lieu soit un vrai centre culturel et culturel* ». « *Lieu de prière chargé de sacralité, cette mosquée est aussi un centre culturel tourné vers la paix, le savoir, l'échange et le partage qui aura toute sa place dans le dialogue interreligieux et le programme d'actions en faveur de la paix à Chevilly-Larue* » a souligné Stéphanie Daumin, évoquant « *une République qui garantit la liberté de conscience. Cette mosquée est un élément de fierté pour tous les Chevillais, faisant partie de notre histoire et de notre patrimoine. Elle incarne notre esprit de tolérance* ». « *Je ne doute pas que de cette mosquée, de la synagogue, de l'église résonneront des messages de paix, de liberté et de fraternité* » a poursuivi Guy Pettenati, l'ancien maire, à l'origine des rencontres interreligieuses. L'inauguration s'est poursuivie par une visite du bâtiment, chacun admirant, au fil des espaces baignés de lumière, le judicieux contraste entre un extérieur sobre tourné vers la modernité et un intérieur ancré dans l'ornementation traditionnelle, marquée par les mosaïques en zellige, la pierre taillée, la coupole en marqueterie, le lustre monumental, inspirée de l'art hispano-maure de l'Alhambra de Grenade. ✨

Géraldine Kornblum



Les élus ont manifesté devant Bercy contre la dégradation du service postal.

Défense du service public

Ce mercredi 17 octobre, élus du Val-de-Marne, syndicats de postiers et usagers étaient devant le ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics pour demander le rétablissement du service postal.

Manifestation des élus à Bercy pour la sauvegarde du service postal

SUPPRESSION de bureaux de poste, réduction de leurs heures d'ouverture, dégradation du service rendu aux usagers et des conditions de travail des postiers : dans tout le Val-de-Marne « *on assiste à un abandon des missions de base de La Poste !* » a dénoncé Christian Favier, président du Conseil départemental, devant Bercy. En témoignent les nombreuses doléances parvenues encore dernièrement en mairie, les Chevillais subissent de plein fouet les dysfonctionnements qui n'ont cessé de s'accroître. La pétition « *Tous mobilisés pour la poste* » avait recueilli plus de 2500 signatures. « *Tous les mois nous avons rencontré les responsables départementaux de La Poste. À force de pression, les choses s'étaient améliorées. Mais aujourd'hui, cela a empiré !* », s'est

insurgée Stéphanie Daumin, la maire. Constat partagé par les représentants locaux de La Poste. Une situation qui s'inscrit dans un contexte où l'État entend se séparer d'une partie de son capital et ainsi ne plus être l'actionnaire majoritaire de La Poste. Élus de tout bord, syndicalistes et collectif d'usagers, tous ont fustigé un processus de démantèlement général des services publics. « *C'est le combat de tous, au-delà de nos sensibilités différentes, qui doit faire plier la tutelle politique* » a lancé Hervé Gicquel, maire de Charenton et président de l'association des maires du Val-de-Marne. Aucune délégation n'a été reçue par le cabinet du ministre qui, par l'intermédiaire de son chef de bureau des activités postales, s'est engagé à recevoir les élus à une date ultérieure. À suivre ... ✨

Géraldine Kornblum

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE 14-18

Il y a 100 ans, le 11 novembre 1918 à 5h15 du matin, dans le wagon du généralissime Foch stationné au carrefour de Rethondes dans la forêt de Compiègne, était signé l'Armistice qui mettait fin à quatre années de boue dans les tranchées et aux combats sanglants qui ont fait de cette Grande guerre l'une des pires boucheries de l'Histoire. Elle laisse derrière elle, de part et d'autre des belligérants, plus de 18 millions de morts, dont près de 9 millions de civils, et 6 millions de mutilés ainsi que l'espoir que ce serait la "der des ders". Il y a 100 ans, le cessez-le-feu était effectif à 11h. C'est à cette même heure qu'à l'invitation de la municipalité et du Comité d'entente des anciens combattants aura lieu la commémoration de cet événement lundi 11 novembre au monument aux morts (place de l'Église). À cet instant les cloches sonneront pendant 11 minutes.

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Retrouvez les résultats des élections des parents d'élèves aux conseils d'écoles et aux conseils d'administration des collèges et du lycée sur le site www.ville-chevilly-larue.fr.



14-18 : cinq ans de commémoration pour être à la hauteur de l'Histoire

2018 MARQUE la clôture d'une ambitieuse et inédite commémoration chevillaise du centenaire de la Grande Guerre qui aura duré cinq ans. Intitulée *Regards sur la guerre 14-18*, elle a mis chaque année depuis 2014, une thématique à l'honneur grâce à des rendez-vous culturels et des rencontres intergénérationnelles. « C'était un choix du maire précédent, Christian Hervy, de ne pas avoir une commémoration qui ressasse le passé. Il souhaitait plutôt une approche culturelle permettant d'apporter un éclairage nouveau, de questionner ce que l'on sait ou ce qu'il s'est passé pendant cette guerre », explique Elisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture. « J'ai proposé cette forme quinquennale parce qu'on ne pouvait pas mener cette réflexion en une seule fois. C'est un travail de longue haleine. » Après avoir réfléchi autour du contexte politique de ce conflit, de la place des femmes dans la guerre, des soldats des colonies, ou des fusillés pour l'exemple, Chevilly-Larue met cette année l'accent sur la vie quotidienne des Français(es) et des Chevillais(es) pendant la Première guerre mondiale. Autant de thématiques autour de cette montée en puissance dans

l'horreur qui ont permis chaque année aux plus jeunes de se saisir de ces rendez-vous. « Le but était de leur permettre de réfléchir différemment sur tous les conflits armés dans le monde, de pouvoir faire le lien avec leur propre histoire quelle qu'elle soit », confirme l'élue. « D'autant que ces problématiques rejoignent des questions toujours actuelles comme la place des femmes dans notre société, la place des étrangers, de ceux qui ne veulent pas s'engager dans les conflits armés ». Cependant, la municipalité n'a pas attendu le centenaire pour faire ce travail de mémoire tant les élèves chevillais y sont chaque année justement associés grâce à des intervenants ou des voyages scolaires. Ville labellisée « messagère de la paix » depuis 2015, Chevilly-Larue conclura ces cinq années de commémoration par plusieurs expositions (programme à retrouver dans la rubrique Culture, p. 27) et par un spectacle dénonçant l'absurdité du conflit armé : résolument tourné vers la paix, *Pour la vie* du conteur Jacques Combes, met en scène des lettres de familles aux poilus qui ne sont jamais arrivées. « Son propos est très positif, il va vraiment de l'avant et rejoint notre culture de la paix », conclut Elisabeth Lazon. * **Géraldine Kornblum**



L'INTERNAT INAUGURÉ

70 chambres équipées de salle de bain, une salle de restauration, un salon télévision, des salles d'étude, une infirmerie, un jardin, une terrasse ; l'internat du lycée Pauline Roland offre 2100 m² de confort à ses résidents. Ouvert l'année dernière, le lieu a été officiellement inauguré mercredi 3 octobre par Marie-Carole Ciuntu, vice-présidente de la Région Île-de-France en charge des lycées, Stéphanie Daumin, la Maire, Guylène Mouquet-Burtin, inspectrice académique du Val-de-Marne, Sébastien Ranucci, proviseur du lycée, et François Schmit, architecte, en présence d'élus de villes voisines, des représentants du personnel et des élèves. L'établissement, qui accueille des élèves de BTS de l'ouest parisien, a pour vocation d'accompagner et de contribuer à la réussite des élèves dans leurs études -des ateliers de français et d'anglais ont d'ailleurs été mis en place l'année dernière au sein de l'internat. Chacun a souligné la grande qualité du lieu et de son projet d'établissement, qui en font un internat d'excellence.

LA CROIX DU SUD

L'HIRONDELLE A QUITTÉ LES AIRS

Le mobile de la Croix du Sud, véritable symbole qui trônait sur un immeuble du quartier depuis 1972, a été décroché pour des raisons de sécurité.

LA FALLU une incroyable manœuvre avec un camion grue pour décrocher l'*Hirondelle* de la Croix du sud. Une œuvre du sculpteur Henri-Georges Adam de 14 mètres de long, 4,2 mètres de haut et composée de cinq tonnes de tôle d'acier inoxydable, installée au sommet de la tour Coli peu après la création de la résidence. « *Le décrochage a été fait à notre demande suite au rapport d'un expert qui a décelé des fissures au niveau des soudures* » narre Lionel Maestroni, président

de l'ASL de la Croix-du-Sud. « *Nous avons pris cette décision préventive qui relevait de notre responsabilité pour répondre en urgence à la situation et assurer la sécurité des biens et des personnes* ». La destination de l'*Hirondelle*, désormais déposée au sol, est encore inconnue. Michel Pierre, membre du conseil syndical de la Croix du Sud et également conseiller municipal, est intervenu pour demander une subvention de la ville afin qu'elle retrouve sa place initiale. Une demande prise en



L'Hirondelle a pris son envol ...

compte par Stéphanie Daumin, la Maire, bien consciente de l'attachement des habitants à cette œuvre culturelle et disposée à étudier toutes les solutions. ✨

Hugo Derriennic

CŒUR DE VILLE

RESTAURANT LE DÔME : LE BAIL EST SIGNÉ AVEC OLIVIER CHAPUT

Le chef cuisinier Olivier Chaput a officiellement signé le bail et l'acte de rétrocession du Dôme vendredi 19 octobre. L'établissement devrait ouvrir ses portes en décembre.



Le chef Olivier Chaput et Stéphanie Daumin, la Maire, ont signé le bail et l'acte de rétrocession en présence de Régine Boivin, maire-adjointe déléguée aux Commerces, et des représentants des services municipaux concernés (Marion Dedelot, responsable juridique, et Thomas Guiriato, chef de projet développement urbain et commercial).

« *ÇA VA ÊTRE une belle histoire !* » À peine après avoir fini de signer la centaine de pages, celui que l'on surnomme "le chef préféré des enfants" (il est notamment le créateur du salon gastronomique pour

enfants #bon-Ramène tes parents dont la 4^e édition s'est tenue fin octobre) imagine déjà la couleur gustative de son futur restaurant. « *Ça sera du bistrot terroir, un retour aux sources, avec du poireau-vinaigrette, un vrai*

œuf-mayo, ... ». Souvenir des plats familiaux du dimanche ... Mais pour commencer l'établissement ouvrira le midi en semaine, un peu le samedi soir. En attendant, les locaux font l'objet de travaux, surtout du côté de la cuisine. Cette installation très attendue a été particulièrement accompagnée par la commune ; soucieuse de recréer du commerce pérenne en Cœur de ville, elle avait notamment racheté les murs en 2016 et préempté le fonds en 2017. Et c'est un bail ferme de 10 ans qu'Olivier Chaput vient de signer. Ce qui n'effraie pas ce dernier, qui n'en n'est pas à sa première ouverture de restaurant -il est d'ailleurs propriétaire du Show Devant à Villejuif. « *Je crois beaucoup dans les restaurants de banlieue, on peut très bien avoir des gens de passage et des habitués. Ceux-là viennent vraiment manger* ». L'établissement devrait ouvrir en décembre. Il fera un peu frisquet pour profiter de la terrasse, qui sera idéale aux beaux jours, mais pour la bonne cuisine ce sera parfait. ✨ **G.K**

COURS ET ATELIERS À LA MAISON POUR TOUS

Il reste des places dans différents cours proposés par la Maison pour tous : à vous la gym taoïste et la relaxation, la batterie, la poterie (atelier enfant), l'anglais (adulte débutant) ou encore l'informatique.

• **Renseignements et inscriptions à la Maison pour tous 23, rue du Béarn (01 46 75 93 22).**



Quartier Larue

Les Chevillais étaient nombreux à exprimer leurs points de vue sur l'avenir du parvis du cimetière intercommunal.

Dans le prolongement de la réunion de lancement de la concertation avec les riverains du quartier Larue qui s'était tenue en juin dernier, le syndicat du cimetière intercommunal et la Municipalité ont invité les Chevillais à poursuivre leur réflexion sur le devenir du parvis du cimetière. Une marche exploratoire a donc eu lieu samedi 29 septembre.

Une marche exploratoire pour poser un diagnostic partagé sur le parvis du cimetière

« **N**OUS VOUS PROPOSONS aujourd'hui de dresser un constat partagé de l'état de ce parvis : esthétique, solennité, accessibilité, évaluation des usages et de l'état de dégradation de certaines de ces composantes... Cela vous permettra ensuite d'exprimer vos remarques et surtout vos propositions d'aménagements à prévoir » a expliqué d'emblée Stéphanie Daumin, la Maire, à l'assistance venue nombreuse. Les Chevillais, entourés notamment des élus municipaux, de Vincent Jeanbrun, président du syndicat intercommunal du cimetière, et de membres du bureau d'étude en charge de mener cette concertation, étaient invités à explorer le parvis pour en dresser un diagnostic et faire part aux élus de leurs propositions. « Le parvis du cimetière doit

retrouver un caractère plus solennel » ont-ils exprimé. « Il faut rénover ce parvis, nous souhaitons une requalification à l'identique sans construction de logements » ont estimé certains. Pour d'autres : « C'est peut-être l'occasion d'implanter un centre médical dans le quartier ». Beaucoup d'autres idées ont ainsi été énoncées, comme la création d'une salle de recueillement pour accueillir les familles des défunts lors des obsèques, l'implantation d'un fleuriste et bien sûr, la réfection du parking. Face aux inquiétudes persistantes de certains habitants présents, Madame la Maire a insisté sur le fait que « rien ne sera fait contre l'avis des Chevillais ». Prochaine étape de la concertation : des ateliers participatifs menés avec les Chevillais. Ils seront organisés d'ici la fin de l'année. ✨ **Géraldine Kornblum**



PAUL BERT FÊTE SES 60 ANS

À l'occasion de ses 60 ans, le groupe scolaire Paul Bert accueille l'exposition *L'école d'autrefois* qui revient sur l'histoire de la structure grâce à des photos de classe, des objets d'époque (anciens manuels, pupitre d'élève, encrier, plume, etc ...) et des ateliers participatifs. Cet événement sera également l'occasion d'inaugurer l'extension du groupe scolaire.

• **Rendez-vous le 17 novembre à 10h dans le hall de l'école maternelle.**

pub



Les communes appellent à manifester contre la baisse des finances publiques.

Face à l'asphyxie financière et institutionnelle imposée par l'État, Chevilly-Larue et de nombreuses autres communes se mobilisent. Une manifestation des édiles est ainsi prévue devant l'Assemblée nationale le 10 novembre pour la défense de notre service public local.

L'APPEL DU 10 NOVEMBRE : LES COMMUNES MOBILISÉES

LE 10 NOVEMBRE prochain, les élus de Chevilly-Larue et de nombreuses autres communes de la région, toutes tendances politiques confondues, manifesteront ensemble devant l'Assemblée nationale. Un événement organisé par l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF) pour défendre la décentralisation, le pouvoir d'agir des élus locaux avec les habitants, l'autonomie financière et fiscale des collectivités, la cohésion sociale et le développement des services de proximité. Cette mobilisation illustre les difficultés auxquelles doivent faire face les municipalités. L'asphyxie financière provoquée par les baisses de dotation de l'État s'ajoute à un abandon des missions régaliennes du gouvernement qui se défasse sur les collectivités locales en matière de sécurité, d'actes d'état civil ou d'hébergement d'urgence. La disparition programmée de la taxe d'habitation ou la volonté accrue de l'État de contrôler l'action des collectivités sont des

sources d'inquiétude supplémentaires. Les municipalités s'unissent également face à l'austérité imposée dès le 1^{er} janvier 2019 aux intercommunalités. L'État ne versera plus sa dotation aux Établissements publics territoriaux, soit une perte sèche de plus de 13 millions d'euros pour le territoire Grand-Orly Seine Bièvre. La maire, Stéphanie Daumin, et les élus des différentes municipalités regroupées dans cette intercommunalité ont signé une pétition pour alerter les citoyens sur les risques à court terme pour le service public local et les invitent à faire de même (cf sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr). Ramassage quotidien des déchets ménagers, éclairage public et bien d'autres services et compétences pourraient subir des réductions voire des suppressions dans les prochains mois. C'est dans ce contexte difficile que Chevilly-Larue lutte pour défendre la démocratie et les services publics de proximité. La municipalité a d'ailleurs voté un vœu pour dénoncer l'asphyxie

CONSEIL MUNICIPAL UN VŒU CONTRE L'ASPHYXIE DES COMMUNES

Le Conseil municipal du 18 octobre a adopté un vœu (à la quasi-unanimité moins une voix) pour dénoncer l'asphyxie financière et institutionnelle à laquelle les collectivités sont confrontées. Dans ce vœu, le Conseil municipal annonce son soutien à la manifestation du 10 novembre pour la défense des communes et de la démocratie de proximité.

financière et institutionnelle des collectivités (voir encadré ci-contre). Afin de préparer le budget 2019 et de faire vivre la démocratie participative, la concertation « J'aime ma ville, je participe » va démarrer. Vous pouvez également faire part de vos réflexions et de vos opinions grâce à la plateforme monaviscitoyen.com. *

Hugo Derriennic



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Un défi et des sol



La tranquillité publique et la sécurité sont des préoccupations majeures pour l'ensemble de la population. À l'échelle locale, de nombreux acteurs agissent, que ce soit en matière de prévention, de répression ou d'aménagements urbains, afin de préserver le bien vivre ensemble. La municipalité mène à ce titre une politique axée sur la solidarité, l'éducation et le développement des activités associatives, sportives et culturelles et travaille parallèlement en lien étroit avec la Police nationale pour faire face aux problèmes de délinquance.

DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

UNE ÉQUIPE D'ASVP

DES RÉUNIONS PAR QUARTIER

DES AMÉNAGEMENTS URBAINS ADAPTÉS

Menés notamment par la police nationale (à gauche) ou les animateurs de rue du service municipal de la Jeunesse (à droite), les dispositifs de prévention et de médiation sont des outils nécessaires pour assurer la tranquillité publique.

POUR ASSURER un cadre de vie agréable à tous les citoyens, le maintien de la tranquillité publique est indispensable. Bien consciente de cet enjeu, la municipalité mène une politique préventive ambitieuse tournée vers la jeunesse, l'éducation, le monde associatif et le développement des infrastructures sportives et culturelles. Créer les conditions de l'épanouissement de tous les publics, garantir un climat apaisé dans la ville, permettre à chacun(e) de trouver sa place dans la société demeurent le socle de l'ambition municipale. À l'échelle locale, de nombreux acteurs →

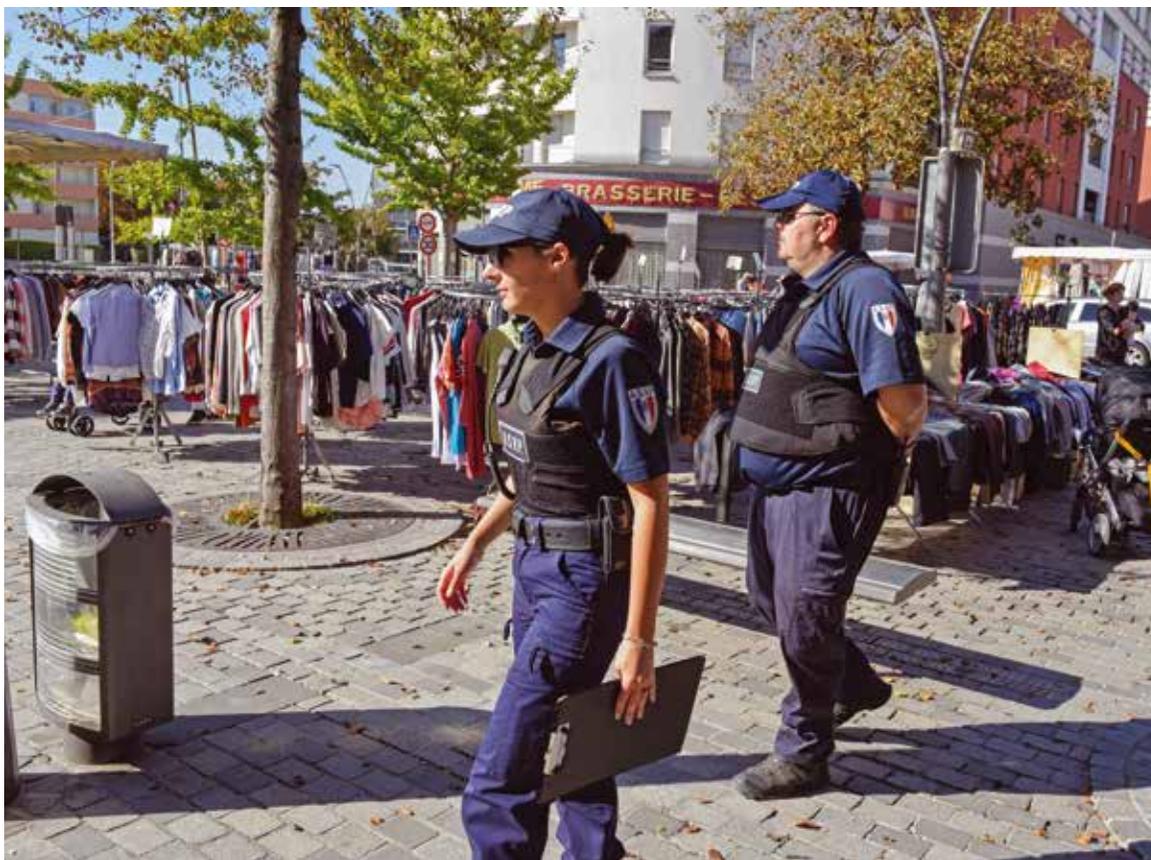


utions collectives

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Pour lutter contre le décrochage scolaire et éviter que les jeunes exclus de leur établissement ne soient livrés à eux-mêmes, le Dispositif d'accompagnement des élèves temporairement exclus (DACETE) est mis en place par le SMJ. Ce dispositif concerne les élèves des collèges Jean Moulin et Liberté et du lycée Pauline Roland. Ils sont pris en charge par le service Jeunesse pendant toute la durée de l'exclusion. Suite à une rencontre avec le jeune et sa famille pour expliquer le processus, un programme est mis en place. L'élève peut ainsi intégrer une structure partenaire du SMJ comme la Maison pour tous, l'association Espoir, la Ferme du Saut du Loup, le commissariat de police ou la caserne des pompiers. Il peut ainsi participer à diverses activités et bénéficier de moments d'échanges et de sensibilisation pour prendre conscience de l'acte qui a entraîné l'exclusion.

Le DACETE peut également être une porte d'entrée sur le service Jeunesse. Les matinées sont alors consacrées au travail scolaire et aux devoirs. Des temps d'échanges et d'information sont également à l'ordre du jour. Destiné à faire réfléchir l'élève sur ses actes et son avenir, à prévenir le décrochage scolaire et à accompagner des jeunes en difficulté, le DACETE repose sur l'engagement des élèves et de leurs familles.



Les ASVP du service Tranquillité publique assurent une surveillance au quotidien et sont présents lors des différents événements ou manifestations.

→ œuvrent de concert à la réalisation de ce projet collectif. Un objectif toutefois de plus en plus difficile à atteindre en raison des politiques d'austérité des gouvernements successifs qui frappent de plein fouet les collectivités locales comme les services de la police nationale, dont les effectifs ont été divisés par deux en quelques années au commissariat de L'Haÿ-les-Roses. Encore récemment, les maires du Val-de-Marne se sont unis contre une réforme qui visait à fusionner des commissariats entre eux au détriment de la qualité du service rendu et des délais d'intervention.

Le CLSPD : tous concernés !

Le Contrat local de sécurité et de prévention de la Délinquance (CLSPD), est un document tripartite triennal signé conjointement par la commune, l'État et le Parquet. Ce contrat est axé autour de trois thématiques

principales : l'action à l'attention des jeunes exposés à la délinquance, les violences intra-familiales (incluant la lutte contre les violences faites aux femmes et l'aide aux victimes) et la tranquillité publique. Il fixe le cadre du partenariat qui unit tous les acteurs de la lutte contre la délinquance à Chevilly-Larue, de la Police nationale à l'Éducation nationale, en passant par les bailleurs, les travailleurs sociaux, les services municipaux ... C'est par exemple grâce à cette approche partenariale renforcée que la commune a connu cet été la mise en œuvre d'une procédure pénale innovante permettant pour la première fois en France d'interpeller et de déférer devant la justice les auteurs de rodéos sauvages. C'est également dans ce cadre qu'a été mis en place une procédure d'accompagnement des élèves temporairement exclus ou la vidéoprotection des bâtiments publics.



Les ASE sont chargés de sécuriser la traversée des piétons aux abords des écoles.

**SERVICE TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE**

**SÉCURISER LES ABORDS
DES ÉCOLES**

Six Agents de sécurisation des écoles (ASE) du service Tranquillité publique sont chargés d'assurer la sécurité des piétons aux abords des écoles. Ils sont présents lors des périodes de sortie ou d'entrée des élèves le matin, le midi et en fin d'après-midi afin de permettre aux parents et aux enfants de traverser la rue et d'atteindre les portes de l'école sans encombre. Ces agents interviennent à proximité des trois groupes scolaires de la ville : Paul Bert, Pierre et Marie Curie et Pasteur. Ils sont parfois épaulés dans leur mission par les agents de sécurisation de la voie publique qui peuvent verbaliser les automobilistes dont le stationnement perturbe la circulation des voitures ou des piétons. ✨

“
Impliquer les citoyens dans le CLSPD permet de prendre en compte leurs besoins et de responsabiliser les riverains, car la tranquillité publique est l'affaire de tous.



**Les Chevillais au cœur
de la démarche**

Chaque grande thématique du CLSPD est étudiée dans des commissions. Pour ce qui concerne la tranquillité publique, des comités sont organisés par quartier sous l'égide de Patrick Blas, maire-adjoint délégué à la Tranquillité et sécurité publiques. Ils permettent ainsi d'évoquer les problématiques de chaque secteur en réunissant autour de la table les habitants, les élus et l'ensemble des partenaires investis sur ces questions. « *Impliquer les citoyens dans le CLSPD permet de prendre en compte leurs besoins et de responsabiliser les riverains, car la tranquillité publique est l'affaire de tous* » souligne Patrick Blas. « *Grâce à notre méthode de travail, un lien de confiance s'est créé et une émulation collective s'est mise en place entre tous ces acteurs de la vie locale* ». Président de l'association de défense des →

**« Des réunions par secteur pour
des solutions adaptées »**



La stratégie territoriale en matière de sécurité repose sur le Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Il est axé sur trois thématiques parmi lesquelles la tranquillité publique dont je suis en charge. Dans ce cadre, nous organisons chaque semestre des réunions par secteur qui réunissent autour de la table tous les acteurs de la sécurité et de la vie des quartiers comme les ASVP, les bailleurs, la police ou les associations de prévention. Cela nous permet d'évoquer de manière précise des problématiques propres à chaque quartier, que ce soit en matière d'incivilité, de stationnement ou de sécurité. Ce fonctionnement favorise le lien entre tous les acteurs de la tranquillité publique, le partage d'informations et la mise en place de solutions adaptées.

**Patrick Blas, maire-adjoint délégué
à la Tranquillité et sécurité publiques**

POSTE DE POLICE
UN COMMISSARIAT DE PROXIMITÉ

Situé en Cœur de ville sur la place Nelson Mandela, le commissariat de Chevilly-Larue est un poste de police de proximité qui héberge la brigade locale de protection de la famille. Un service chargé de lutter contre les violences conjugales, les violences scolaires et d'assurer la protection des mineurs. Cette brigade basée sur notre ville est active sur toute la circonscription. D'autres agents sont également en poste pour les enquêtes de proximité et les prises de plainte (**uniquement sur rendez-vous.**

Tél : 01 41 80 06 60).

Le poste de police est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h hors jours fériés. *



L'éclairage public apporte un sentiment de sécurité aux piétons, même aux horaires les plus tardifs.

C H I F F R E S
C L E F S

174

Le nombre de véhicules enlevés à Chevilly-Larue l'an dernier pour des stationnements abusifs de plus de sept jours. 37 véhicules ont été enlevés pour non-respect des arrêtés municipaux (travaux, manifestations) et 42 autres pour des stationnements devant une entrée carrossable.

1441

Le nombre de passages effectués par les ASVP chez des résidents absents dans le cadre de l'opération tranquillité vacances en 2017. Cette action de prévention et de lutte contre les cambriolages mobilise le service Tranquillité publique depuis 2010 en coopération avec la Police nationale.

73 Le nombre de caméras de vidéoprotection assurant la surveillance des équipements publics communaux..

+ DE 60%

La baisse du nombre de fonctionnaires de police nationale dans la circonscription de L'Haÿ-les-Roses en 20 ans. Les effectifs sont en effet passés de 380 à 140 entre 1996 et 2016.

→ intérêts des Castors, Jean-Paul André participe régulièrement à ces comités : « Ces discussions sont très utiles » juge-t-il. « Chacun peut s'exprimer et prendre la mesure des réalités auxquelles les autres sont confrontés. Les problèmes sont mis sur la table et on cherche ensemble des solutions. Nous ne vivons pas tous les mêmes expériences et n'avons pas forcément la même vision des choses, mais c'est important de dialoguer et de confronter les opinions ».

La prévention, une politique en perpétuelle évolution

La prévention est un outil primordial pour garantir les conditions de la tranquillité publique dans notre commune. En perpétuelle quête d'efficacité, la Municipalité renforce sans cesse ses dispositifs et ses partenariats. Depuis l'an passé, une équipe d'animateurs de rues va quotidiennement

“
Notre mission est structurelle. L'objectif est de construire une relation sur le long terme avec les jeunes mais aussi les parents et de les orienter vers nos partenaires au gré des besoins.
”

2 QUESTIONS À STÉPHANE CASSARA,

COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DU DISTRICT DE L'HAÏ-LES-ROSES



L'organisation du commissariat de L'HaÏ-les-Roses a récemment été modifiée. Dans quel but ?

Nous intégrons actuellement la Police de sécurité du quotidien dans notre organisation.

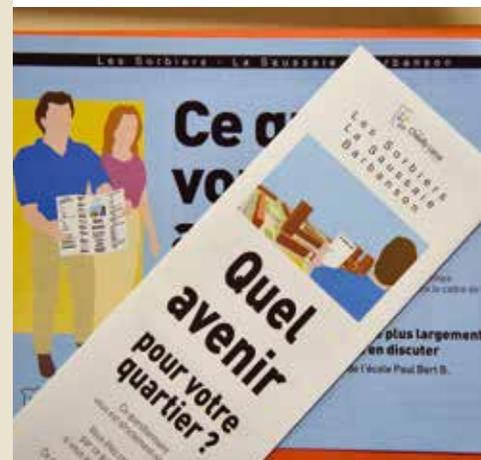
Celle-ci vise à placer le citoyen

au centre de l'action de la police via divers dispositifs. Nous avons ainsi créé la Mission de prévention, de contact et d'écoute : une cellule composée de trois agents chargée des partenariats avec les établissements scolaires de la circonscription et de recueillir les doléances de la population (Tél : 01 49 08 26 36 ou mail : commissariat-lhay-les-roses@interieur.gouv.fr). C'est un outil pour renforcer le lien avec les citoyens et faire remonter les informations et les questions aux personnes compétentes. Nous avons aussi renforcé la coordination avec les polices municipales et les ASVP de Chevilly-Larue grâce à des réunions hebdomadaires qui favorisent les échanges d'informations et la mise en place de plans d'actions. Ces modifications ont aussi pour but de réduire le délai d'attente des dépôts de plaintes.

Il est notamment possible de déposer des pré-plaintes en ligne (pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) ou de prendre rendez-vous au poste de police de Chevilly-Larue.

Qu'en est-il des actions de terrain ?

Toujours dans le cadre de la Police de sécurité du quotidien, nous venons d'instaurer des brigades territoriales de contact qui sont affectées à des secteurs prioritaires. L'une d'elles travaille sur une zone qui comprend les Sorbiers-Saussaie à Chevilly-Larue et le quartier des Jardins parisiens de L'HaÏ-les-Roses. Ces brigades assurent une présence, permettent de rassurer la population et de lutter efficacement contre les actes de délinquance. Nos méthodes de travail évoluent, nous traitons des difficultés spécifiques suite aux informations collectées et nous mobilisons les ressources où cela s'avère nécessaire. Nous sommes engagés dans un travail à long terme pour tisser un lien de confiance avec la population. Le cadre que nous avons fixé est voué à évoluer en fonction de la situation et nous continuons à traiter toutes les problématiques où qu'elles se trouvent avec des moyens adaptés.



UNE CONCERTATION POUR REMODELER L'ESPACE PUBLIC

La réhabilitation du quartier Sorbiers-Saussaie est portée par la Municipalité depuis de nombreuses années. Ce projet avait d'ailleurs démarré sous le mandat de Christian Hervy à travers une concertation à laquelle plus de 400 personnes avaient participé. Parmi les souhaits prioritaires des habitants du quartier, la volonté de percer les bâtiments pour améliorer la sécurité et faciliter les communications avec le Cœur de ville avait été exprimée. 63% des personnes interrogées s'étaient ainsi déclarées favorables au percement des bâtiments les plus longs et d'élargir certaines rues, trop étroites. Cette demande a été pleinement prise en compte et intégrée dans la requalification des Sorbiers-Saussaie avec la création d'îlots et d'ouvertures vers les autres quartiers de la ville.

à la rencontre des jeunes chevillais. En ce mercredi après-midi, ils ont investi le city-stade rue du Berry et encadrent les enfants pour un tournoi de foot qui mélange les générations. « Nous sommes bien identifiés par les jeunes de tous les âges, un public qui ne fréquente pas forcément les institutions » expliquent les agents. « Notre mission est structurelle. L'objectif est de construire une relation sur le long terme avec les jeunes mais aussi les parents et de les orienter vers nos partenaires au gré des besoins ». Au premier rang de ceux-ci figure l'association Espoir. Les éducateurs spécialisés de cette structure interviennent sur différentes problématiques comme la scolarité, la formation, l'accès aux droits et au logement ou à la santé. « Notre travail consiste aussi à aider les jeunes à se valoriser et à s'investir en les accompagnant dans la réalisation de projets » explique l'équipe de prévention. « Nous œuvrons dans

une logique d'émancipation pour les amener vers l'autonomie ».

Un environnement urbain adapté

La tranquillité publique ne dépend pas seulement des dispositifs de prévention ou de répression. L'aménagement urbain contribue à assurer la sécurité de tous. Cette notion a d'ailleurs été au cœur des projets de réhabilitation en cours. Aux Sorbiers-Saussaie par exemple, l'élargissement de la rue du Berry, le percement de nombreux bâtiments et la recomposition de cœurs d'îlots aménagés en jeux pour enfants, jardins et potagers partagés, que les résidents se réapproprient, répondent de cette démarche.

Des ASVP présents au quotidien

Le service Tranquillité publique est constitué de dix Agents de surveillance de la voie →

RÉUNIONS PUBLIQUES TROUVER DES SOLUTIONS ENSEMBLE

Suite aux nuisances et aux incivilités perpétrées rue du Berry, plusieurs actions ont été entreprises immédiatement. La vidéoprotection a notamment été mise en place aux abords du city-stade pour sécuriser la structure. La présence accrue des animateurs de rue et un programme d'animations ont ramené les conditions du bien vivre ensemble. Des réunions publiques associant le commissaire ont eu lieu ces derniers mois afin de recueillir les témoignages des riverains et d'imaginer des solutions collectives. Parmi celles-ci, l'organisation d'une braderie cet été a permis à tous de se réapproprier l'espace public dans un cadre festif. Autant d'initiatives qui illustrent la capacité de réactions de la ville et de ses partenaires. Un travail de même nature s'est engagé sur le secteur de la rue du Poitou, qui connaît une recrudescence des incivilités. ✱



Stéphane Cassara, commissaire de police, Stéphanie Daumin, la Maire, et Patrick Blas, maire-adjoint délégué à la Tranquillité et sécurité publiques, ont échangé avec les habitants des Sorbiers-Saussaie au cours de réunions pour trouver des solutions face aux incivilités et aux nuisances.

DES DISPOSITIFS DANS VOTRE VILLE

Une permanence du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles est accessible tous les lundis après-midi à l'Espace commun des solidarités (3 rue du Béarn, 01 41 80 18 95). Une juriste informe les femmes et les familles sur l'accès aux droits et l'aide aux victimes de violences. La commune dispose aussi d'un médiateur des conflits pour favoriser le dialogue, l'accès au droit et prévenir les litiges. La médiation est gratuite et confidentielle.

Les permanences ont lieu sur rendez-vous au Relais-mairie Centre au 13, rue Édith Piaf. Tél : 06 31 18 26 26. E-mail : c.hornetz@yahoo.fr.

→ publique (ASVP) qui arpentent les rues de la ville et luttent contre les incivilités au quotidien. Ils sont notamment chargés du contrôle des règles de stationnement : « *Nous ne sommes pas dans une logique de contravention à tout prix* » explique Sylvie Blas, responsable du service Tranquillité publique. « *Les ASVP agissent avec une grande bienveillance et réalisent un travail de terrain basé sur le dialogue et la médiation pour créer des prises de conscience* ».

La municipalité travaille au renforcement de la sécurité publique

Malgré leurs uniformes, les ASVP ne sont pas des policiers bien qu'ils travaillent en lien étroit avec le commissariat de L'Haÿ-les-Roses et qu'ils viennent en appui aux fonctionnaires de police sur certaines missions.

Dans une société qui pousse à l'individualisme et à la satisfaction immédiate des besoins, les incivilités du quotidien tendent à se multiplier. Griller un feu rouge, prendre un sens interdit, jeter ses débris par la fenêtre ou sur la voie publique, échanger des noms d'oiseaux avec son voisin, être en défaut de surveillance de ses enfants, etc, sont autant d'incivilités ou petits délits perpétrés au quotidien qui paraissent bien anodins mais qui peuvent vite empoisonner la vie commune. C'est pour mieux comprendre ces évolutions et identifier la meilleure façon de les prendre en mains que la municipalité vient de créer un groupe de travail ouvert à tous les élus du Conseil municipal. À l'ordre du jour : l'audition de plusieurs professionnels afin de dresser une liste de préconisations à mettre en œuvre au cours des prochains mois. ✱

Hugo Derriennic

pub

La ludothécaire
Cathie Étienne et
l'une de ses piles de
jeux de société.
De quoi contenter les
envies de tous
les enfants
de 0 à 99 ans.

**« Jeu après
jeu l'enfant
devient "je" »
a dit le mathé-
maticien
Arnaud
Gazagnes.
La ludothèque
de Chevilly-
Larue vous
permet de
venir vérifier
cet adage.
Profitez des
vacances pour
la découvrir
en famille.**





Jouer, c'est aussi partager un beau moment en famille.



Même Batman vient à la ludothèque ! Et en plus il fait la cuisine.

Ludothèque Pauline Kergomard

Le plaisir de jouer est aussi le plaisir de grandir

EN ARRIVANT à la ludothèque, le mercredi après-midi, Adriana et sa petite sœur Claudia ont déjà les yeux qui brillent. « Les petites aiment beaucoup venir, c'est vraiment sympa. Et Cathy est l'une des personnes les plus gentilles que je connaisse, je viens avec plaisir », explique leur mamie. Cathy Étienne, c'est la ludothécaire qui accompagne la structure depuis son ouverture en février 2014. Cet équipement municipal, qui accueille près de 600 enfants pour 300 familles toute l'année, met gratuitement jouets, jeux et espaces de jeux à la disposition de ses membres. « Nous venons de façon occasionnelle », indique la maman du petit Noah, en moyenne section de maternelle. « Il ressent souvent le besoin de jouer avec les autres. La ludothèque c'est un bon moyen pour les enfants de se retrouver, qui peut aussi devenir un lieu de retrouvailles pour les parents ». Une première salle où l'on joue assis donne accès à un choix très large de jeux de société rangés par âges et par compétences. Une deuxième est dédiée aux jeux dits symboliques ou d'imitation, comme le garage, les jeux de construction, la cuisine, le(la) marchand(e).

La seule règle, c'est qu'il faut ranger. « Elle fait partie du contrat que nous avons avec les enfants. Nous ne voulons pas être un lieu de consommation. C'est aussi une façon de les accompagner vers l'autonomie ». Ce que confirme la maman de Noah : « C'est un véritable appui pour lui apprendre à ranger aussi ses jouets à la maison ». Cathy milite également pour le droit à la régression. « Les grands doivent se sentir autorisés à jouer avec des jeux de petits s'ils en éprouvent l'envie, de même que les garçons peuvent se déguiser en princesse devant les copains sans que personne ne se moque d'eux ».

Espace de liberté et de plaisir pour les enfants âgés de 3 à 11 ans, la ludothèque joue un rôle éducatif indéniable. « Le jeu valide les acquis au niveau des apprentissages comme la numération, la lecture, mais aussi la psychomotricité », explique Cathy Étienne. Cette ancienne directrice de centre de loisirs a suivi une formation avec l'association des ludothécaires de France qui lui permet de partager son expertise avec les enseignants et animateurs de centres de loisirs qui utilisent la ludothèque sur des heures dédiées. Professeure des écoles dans le cadre d'un dispositif ULIS* à l'école

Horaires d'ouverture

Profitez de la ludothèque

La ludothèque est ouverte aux enfants et à leurs parents (ou grands-parents, grand frère, grande sœur, etc) toute l'année le mercredi 13h30-18h, le mardi, jeudi et vendredi 16h30-18h30, le samedi 9h-12h et 14h-18h. Elle est également ouverte pendant les vacances du mardi au vendredi 13h30-17h30, le samedi 9h-12h et 13h30-17h30.

Entrée libre sur inscription sur place (pièce d'identité et justificatif de domicile). *

Ludothèque Pauline Kergomard
1, rue Outrequin (01 56 30 75 80).

élémentaire Pasteur, Bénédicte Blochet confirme tout le bénéfice que ses élèves retirent des séances à la ludothèque. « Outre les bienfaits sur le langage, la numération, l'écoute des autres, les jeux collectifs permettent d'apprendre à gérer la frustration, que ce soit en respectant la règle ou en attendant son tour. Les élèves sont plus confiants, plus à l'aise ». Après quatre ans d'existence, la ludothèque a trouvé son public et continue de faire chaque jour plus d'heureux. *

Sylvia Maurice

* Ulis : Unités localisées pour l'inclusion scolaire, dispositifs pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

PROFIL!

Anne Guillou, responsable du Pôle d'économie solidaire, et Éric Tiberge, président de l'association, entourés de quelques bénévoles. Yasmine Naoum, Pascal Michel, Agnès Gatine, Sophie Nasser, Brigitte Blanchard, Bruno Baudet, Nadia Raouti, Halima Bengouaa,... tous les membres du Pôle d'économie solidaire vous donnent rendez-vous le 17 novembre prochain 17h pour l'inauguration des lieux.



Installé 13, place Nelson Mandela depuis le printemps dernier, café-boutique, atelier de savoir-faire et d'échanges, le Pôle d'économie solidaire est un lieu unique, présidé, géré et animé par une belle équipe engagée, polyvalente et sympathique. L'objectif du collectif : nous sensibiliser autour de dégustations, d'ateliers cuisine et de conférences, à une alternative de consommation plus responsable, en préférant des produits nobles issus du commerce équitable. Son but : favoriser le développement d'une économie responsable et solidaire où le commerce respecte à la fois l'homme et la planète. Le Pôle sera officiellement inauguré le 17 novembre à 17h.

LE PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Une pépite au Cœur de ville

DÉSORMAIS, tous les jours et surtout les mercredis et samedis lors du marché, il est possible de déguster un thé, un café ou encore un jus de fruits en terrasse sur la place du Cœur de ville, tout en découvrant pour 1€, prix de la boisson, des parfums et saveurs venus d'ici et d'ailleurs. Avec d'un côté un café-boutique où sont présentés des produits d'épicerie, d'artisanat et de beauté, et de l'autre un espace consacré à des ateliers créatifs et manuels où circulent échanges et savoir-faire, le Pôle d'économie solidaire est un lieu associatif vivant, lumineux où règne, grâce à l'équipe qui l'anime, une ambiance humaine et chaleureuse. « Nous sommes catalyseurs de projets solidaires », déclare Anne Guillou responsable des lieux. « Par exemple, nous avons mis en place l'atelier Méditerranéenne, un espace où toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir tricoter des mitaines, lesquelles seront offertes aux sans-abris lors de l'opération La Maraude Enchantée à Noël. Par ailleurs, nous organisons avec Christine Cadoux, naturopathe, des ateliers cuisine autour d'un des produits équitables de notre gamme. Elle en explique l'origine, ses bienfaits, où et par qui il est fabriqué et comment le

cuisiner. Prochainement nous inviterons les Chevillais à une conférence sur la légitimité des labels dans le commerce équitable et M^{me} Danielle Onni, une de nos adhérentes, viendra partager son savoir sur les allergies au gluten et sur le régime à suivre sans celui-ci. Côté café-boutique, nous avons à cœur d'informer le consommateur qu'il a le pouvoir de changer le monde en choisissant de mettre des produits de qualités dans son panier ». Le temps de saluer une cliente enthousiasmée par son cours de cuisine autour de l'amarante, Anne s'éclipse et Bruno Baudet, bénévole et mascotte de l'association prend le relais. « Ici, nous sélectionnons ensemble la totalité des produits. Tous proviennent de petits producteurs formés à des techniques agricoles raisonnées, respectueuses de l'environnement. En choisissant de mieux nous nourrir, nous participons à changer leurs conditions de vie ». Voyant Bruno parti en terrasse servir un thé, Yasmine Naoum, conseillère produits et animatrice atelier, poursuit sur le sujet : « Nous, les consommateurs, permettons à ces petits producteurs d'avoir plus de moyens pour accéder à l'eau potable, à l'instruction pour leurs enfants ou encore aux soins médicaux. Favoriser le commerce équitable est aussi un moyen de contribuer à la protection des droits

*humains, et cela ne peut qu'encourager la justice sociale ». Sollicitée pour expliquer les vertus d'un produit de beauté, Yasmine laisse à Éric Tiberge, président de l'association, le soin d'ajouter : « Aujourd'hui, les produits du commerce équitable sont de plus en plus accessibles. Pour qu'ils le soient pour tous, nous entretenons un partenariat avec les associations locales. Nous avons mis en place une cagnotte que nous reversons à Sol'Épi et qui permet à ses clients, par un système de bons, de découvrir nos produits et de participer eux aussi, à la transition écologique. Nous menons également des actions avec la Ferme du Saut du Loup, l'association Huaman Poma ou encore la médiathèque, où en septembre dernier et autour d'un goûter équitable, nous avons fait découvrir au public le vrai goût des brownies au chocolat ». Alors que dans la bonne humeur quelques clients échangent dans la boutique leurs dernières recettes au sarrasin, d'autres, attablés autour d'un café d'Éthiopie ou d'un thé au jasmin se réjouissent d'avoir transformé leurs achats quotidiens en un pur acte lucide, responsable et citoyen ! **

Florence Bédouet

Contact : Le Pôle d'économie solidaire :
01 80 51 17 64 - Facebook :
Pôle d'économie solidaire chevillais.



**BIENTÔT
UN RÉCITAL
JEAN FERRAT**

En partenariat avec l'école de musique Paris Music Academy, l'association Les Z'arts bleus présentera un récital hommage à Jean Ferrat, *Ferrat au cœur de notre temps*. La voix douce de Lyse Bonneville redonnera vie à celui qui ne chantait pas pour passer le temps, que ce soit *Santiago de Cuba*, *Ma France*, *Ma mère*, *Potemkine* ou *La Montagne*. Elle sera entourée de François Fournet, en rôle de récitant, et de Sophie Uvodic au piano. Rendez-vous est pris pour le dimanche 25 novembre à 16h salle Léo Ferré.

• **Réservation auprès de Lyse Bonneville.**
Tél. : 06 68 10 17 87.

**WESTERN
À LA SAUCE
QUÉBÉCOISE**

Dernier volet du triptyque « Ça va capoter », *Western* vous propose une histoire folle sur fond de grands espaces et sur le mode de l'humour, en compagnie d'Achille Grimaud le breton et François Lavallée le québécois. Dans un jeu de clowns, les deux compères questionnent ce qui est québécois et ce qui est français, tout en s'interrogeant sur ce qu'on est prêt à faire pour être libre ... accoudés au comptoir d'un bar country de Montréal.

• **Le 16 novembre à 20h30 au théâtre André Malraux (tél. : 01 41 80 69 69).**
Tarifs : de 9 € à 19 € (hors abonnement).

THÉÂTRE

HOMMAGE AU SPECTACLE VIVANT

Ce spectacle vous regarde, un rendez-vous qui vous invite à découvrir l'envers du décor saura vous amuser, vous intriguer et vous émouvoir.



Un spectacle en immersion dans la création.

QUE SIGNIFIE être au service de la création ? Où s'arrête le jeu entre le théâtre et la vie personnelle des comédiens ? *Ce spectacle vous regarde*

et vous en devenez l'acteur principal en déambulant d'un côté à l'autre de la scène, en entrouvrant le rideau pour voir ce qu'il y a derrière. Le spectateur est convié jusque

dans les coulisses depuis le hall du théâtre, guidé par une sympathique voix off, véritable personnage de l'histoire et métaphore de la conscience du spectacle. Immersion sensible dans la création, cette mise en scène "in progress" sait garder tout son mystère, grâce à une montée en puissance dans la narration dramatique, pour libérer du plaisir avant la surprise finale et l'émotion des applaudissements. Cet intrigant spectacle écrit et mis en scène par Anne Contensou est programmé avec d'autant plus d'enthousiasme qu'il est une commande et une co-production du théâtre de Chevilly-Larue. * **S.M**
• **Du 21 au 23 novembre à 20h30 au théâtre André-Malraux (Tél. : 01 41 80 69 60).**
À partir de 10 ans. Tarif : de 9 € à 19 € (hors abonnement).

SEMAINE HARRY POTTER

UNE SEMAINE SOUS LE SIGNE DE LA MAGIE



La médiathèque fête les 20 ans de Harry Potter en recréant l'univers du gentil sorcier en grandeur nature.

20 ANS ÇA SE FÊTE ! Pour célébrer la publication en France du premier tome de la célèbre saga de J. K. Rowling, qui allait faire le bonheur des petits et des grands, la médiathèque prend des allures de Poudlard et vous invite durant toute une semaine à découvrir de nombreux objets de collection liés à l'univers de Harry Potter. Mercredi 14 novembre,

faites, vous aussi, votre rentrée d'apprenti-sorcier à Poudlard en participant à la cérémonie de répartition des Maisons. Un test sur tablette déterminera à quelle maison, entre Gryffondor, Poufsouffle, Serdaigle et Serpentard, vous appartenez. Chacune d'elles vous ouvrira les portes d'un atelier différent : pixel art, cours de magie, séance photo ou questionnaire de connaissances

sur Harry Potter. De quoi se mettre en condition pour le grand jeu de piste du samedi 17 novembre. À mi-chemin de l'échappée game, il proposera huit épreuves à surmonter et une énigme à résoudre. La remise des prix aura lieu lors de l'immanquable « banquet de fin d'année » en présence de Nelson le magicien pour une touche supplémentaire d'enchantement. * **S.M**
• **Semaine Harry Potter du mardi 13 au samedi 17 novembre.**
• **La répartition, mercredi 14 novembre de 15h à 17h (à partir de 11 ans, sur inscription)**
• **Jeu de piste à Poudlard, samedi 17 novembre, de 16h à 19h (à partir de 12 ans, sur inscription).**
Médiathèque Boris Vian 25, avenue Franklin Roosevelt (01 45 60 19 90).



Regards sur 14-18

Le spectacle *Pour la vie* de Jacques Combe racontera le quotidien et le chagrin des familles de poilus.

La dernière édition de la célébration du centenaire de la Grande Guerre propose aux Chevillais de pénétrer le quotidien en 14-18 grâce à plusieurs rendez-vous autour de l'écriture intime.

LE QUOTIDIEN DE LA GUERRE 14-18 SE RACONTE EN LETTRES ET EN POÈMES

SUR LE FRONT ou à l'arrière, la vie se raconte sous la plume de ceux qui l'ont vécue. Cette année, afin de clôturer cinq ans de célébration, Chevilly-Larue met en scène ces récits intimes. L'exposition intitulée *Le Front des Poètes* célèbre ceux connus ou méconnus de la guerre de 14-18, qu'ils soient hommes ou femmes, français ou étrangers. L'occasion de découvrir les mouvements poétiques qui ont écrit la Grande Guerre, à l'origine des courants qui ont marqué la littérature du XX^e siècle comme le dadaïsme ou le surréalisme. Organisée du 6 au 10 novembre à la médiathèque Boris Vian par l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants) qui vient de fêter ses cent ans, cette déambulation retrace l'« effroyable boucherie » en vers, en poésies, en vies brisées. *Pour la vie*, le spectacle du conteur Jacques Combe, mis en musique et en chansons par Manu Domergue à la Maison du Conte les 9 et 10 novembre, s'appuie sur des lettres envoyées par les familles

aux Poilus. Des lettres qui ne sont jamais parvenues à leurs destinataires car arrivées trop tard. Elles évoquent tous les visages de la France d'alors, racontent le chagrin et la déroute dans une langue crue. De ces lettres disposées sur le sol, Jacques Combes crée autant de tombes à entendre et à écouter.

Parallèlement, la médiathèque propose l'exposition *Chevilly-Larue et la guerre*, un projet mené par le service municipal des archives qui offre un point de vue local sur 14-18 à partir de témoignages et de photos. *La Grande Guerre en bande dessinée*, organisée par le comité de quartier Larue présentera, les 1^{er} et 2 décembre, une collection privée d'affiches de grands dessinateurs mettant la première guerre mondiale en images. Enfin le Comité d'entente des anciens combattants (CEAC) proposera, à l'hôtel de ville, la restitution des visites de sites de mémoire et d'histoire organisées avec les élèves du collège Jean Moulin. ✨ **Sylvia Maurice**

ON Y VA !

REGARDS SUR 14-18, LES RENDEZ-VOUS

• *D'une génération à l'autre*

Exposition retraçant les visites de sites de mémoire organisées par le Comité d'entente des anciens combattants (CEAC) avec les élèves du collège Jean Moulin. **Du 5 au 10 novembre à l'hôtel de ville.**

• *Le front des poètes*

Exposition proposée par la section locale de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) sur les poètes connus ou méconnus de la guerre de 1914-1918.

Du 6 au 10 novembre, à la médiathèque Boris Vian.

Vernissage mercredi 7 novembre à 18h30.

• *Chevilly-Larue et la 1^{ère} guerre*

Exposition sur le quotidien de la guerre à Chevilly-Larue menée par le service Archives-documentation à partir de collectes et d'archives locales.

Du 6 au 10 novembre, à la médiathèque Boris Vian.

Vernissage mercredi 7 novembre à 18h30.

• *La Grande Guerre en bande dessinée*

Exposition proposée par le comité de quartier Larue présentant la collection privée de Jean-Claude Slagmulder avec des affiches de Tardi, Marko, Maël, etc, mettant en image la première guerre mondiale. **Samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre, salle Jacqueline Auriol de 14h à 18h.**

• *Pour la vie*

Spectacle réalisé et interprété par Jacques Combe (récit) et Manu Domergue (musique et chant). **Vendredi 9 novembre à 20h30 et samedi 10 novembre à 19h, à la Maison du conte. La soirée du samedi 10 novembre, proposée par le Conseil Départemental, sera suivie d'un débat avec l'historien Sylvain Delpeut. Entrée libre (à partir de 12 ans), sur réservation : 01 49 08 50 85.**



LES SEMIANYKI SONT DE RETOUR !

Ah ! la famille ! Celle des Semianky n'est que folie. Le quotidien y est un grand bric-à-brac complètement frapadingue. Après une tournée en Chine, la voilà qui revient à Chevilly-Larue, où elle avait déjà sévit en 2006. Depuis son dernier passage, le père est toujours alcoolique, la mère toujours enceinte jusqu'aux yeux et les quatre enfants toujours aussi insupportables. Issus de la célèbre troupe du Licedei de Saint-Petersbourg, ces clowns-là, rois du mime et de la loufoquerie, enchaînent les gags sans laisser aucun répit au spectateur sur le point de se décrocher la mâchoire.

• **Samedi 1^{er} décembre à 18h au théâtre André Malraux. Tarif hors abonnement : de 9€ à 19 € hors abonnement. Tarif famille : 5 € enfant, 6,50 € adulte accompagnateur.**

CONTE ET APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

Jacques Combe, comédien et formateur, propose un stage de deux jours aux professionnels et bénévoles engagés auprès de personnes apprenant le français. Ce stage permettra de comprendre combien l'oralité traditionnelle et contemporaine et le recours à l'imaginaire peuvent faciliter l'apprentissage d'une langue étrangère. Les 16 et 17 février à la Maison du conte.

• **Renseignements et inscription au 01 49 08 50 85 ou julie.roy@lamaisondconte.com. http://lamaisondconte.com.**

QUE LIRE APRÈS HARRY POTTER ? QUELQUES PISTES DE (BELLES) DÉCOUVERTES

Dans le cadre de la semaine Harry Potter à la médiathèque, les bibliothécaires vous ont concocté une sélection éclectique dans la lignée des aventures du jeune sorcier : film, romans, manga, jeu vidéo ... Vous pourriez faire de belles découvertes ...

ROMAN



CHRONIQUE DU TUEUR DE ROI VOL.1, LE NOM DU VENT

Prêt à mourir, Kvothe, le plus grand magicien de tous les temps, raconte sa vie : son enfance dans une troupe de comédiens, ses années de misère, puis son entrée dans une prestigieuse école de magie. Une écriture addictive et élégante au service d'une narration originale, laissez-vous tenter par l'un des nouveaux maîtres de la fantasy. *Pour ados / adultes.*

DE **PATRICK ROTHFUSS**, ÉD. BRAGELONNE, 2010

FILM



LES ANIMAUX FANTASTIQUES

Des années avant Harry Potter et Voldemort, c'est Norbert Dragonneau et Grindelwald qui sont au cœur de l'action. Créatures magiques et magie noire se retrouvent intimement mêlées pour de nouvelles aventures dans le monde magique ...

Pour public familial.

DE **DAVID YATES**, WARNER BROS, 2016

MANGA



L'ATELIER DES SORCIERS

Coco rêverait d'avoir des pouvoirs magiques, mais la petite fille mène une vie tranquille avec sa mère dans un village. Un jour, après avoir observé un sorcier jeter un sort, elle se met en tête de l'imiter et déclenche une catastrophe. Un manga poétique et visuellement superbe qui n'est pas sans rappeler les productions Ghibli.

À partir de 10 ans.

DE **KAMONE SHIRAHAMA**, PIKA, 2018



L'ÉPOUVANTEUR

Dans une Angleterre envahie de créatures surnaturelles, les Épouvanteurs ont la charge de les contrôler. Tom Ward, 7^e fils d'un 7^e fils, devient le nouvel apprenti de l'Épouvanteur du comté de Chipenden. Les dangers vont être nombreux ... *À partir de 12 ans et plus.*

DE **JOSEPH DELANEY**, ÉD. BAYARD, 2005



LES FIANCÉS DE L'HIVER

Ophélie cache des dons singuliers : elle peut lire le passé des objets et traverser les miroirs. Son existence bascule quand on la fiance à Thorn. La jeune fille le suit dans une ville où elle ne connaît personne. Sans le savoir, Ophélie devient le jouet d'un complot mortel. Venez découvrir ce nouveau phénomène littéraire ! *À partir de 12 ans et plus.*

DE **CHRISTELLE DABOS**, GALLIMARD JEUNESSE, 2013

JEU VIDÉO



LEGO HARRY POTTER ANNÉES 5 À 7

Jeu vidéo incontournable, la saga LEGO s'empare de Harry Potter pour nous faire découvrir de nouvelles aventures. Entre la 5^e et la 7^e année, retourne à Poudlard pour apprendre des sortilèges et concocter des potions !

Disponible sur Xbox360.

À partir de 7 ans.

DE **LEGO - TT GAMES**, WARNER INTERACTIVE, 2011



Un dirigeable Clément-Bayard échoué dans le parc du séminaire le 6 avril 1917.

[COLLECTION ARCHIVES SPIRITAINES]



Des bus réquisitionnés de la STCRP (Société des transports en commun de la région parisienne) assurent des transports de vivres auprès des troupes. [COLLECTION FAMILLE BOURVIC]

1^{ère} PARTIE

LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La guerre se prolongeant, la vie des habitants est de plus en plus difficile avec le maintien des hommes à l'armée, la cherté des prix et le rationnement.

LORSQUE COMMENCE l'année 1918, la France est en guerre depuis près de 3 ans ½, alors qu'en août 1914, tout le monde estimait que la guerre serait courte. Déjà, 19 soldats Chevillais avaient donné leur vie pour la Patrie de 1914 à 1917, sur environ 90 hommes mobilisés, ainsi que 49 Spiritains sur les deux centaines ayant quitté le séminaire pour l'armée. La population vit dans la crainte de voir venir le maire, Henri Cretté, annoncer un nouveau « *mort pour la France* », en s'acquittant de la pénible mission d'informer les familles « *avec tous les aménagements nécessaires en la circonstance* » du décès d'un fils ou d'un mari, à la réception de l'avis envoyé par l'armée. Le conflit meurtrier se prolongeant, l'âge d'incorporation avait été étendu d'une part aux réservistes jusqu'à 48 ans et d'autre part aux jeunes dès 18 ans pour la classe 1917. Ainsi, Émile Prévotat n'avait que 19 ans lorsqu'il a été tué en 1917.

L'allongement de la guerre a eu aussi pour conséquence des problèmes croissants de ravitaillement (en charbon, pain, sucre, tabac, ...) renforcés par l'augmentation des prix, obligeant à instaurer ou prévoir des mesures de rationnement.

Le 5 janvier 1918, le Conseil municipal envisage de donner la carte de pain aux habitants si les communes voisines appliquent cette même mesure. Depuis 1915, un stock communal de charbon est constitué chaque hiver, le combustible étant vendu aux indigents à raison de 50 kg par semaine et par ménage. Le charbon étant rationné depuis le 1^{er} septembre 1917, le froid fait quelques victimes durant l'hiver.

La mairie a fort à faire pour s'occuper des secours ponctuels ou réguliers aux familles dans le besoin, de plus en plus nombreuses au fil des mois. Depuis le début de la guerre, les maires sont en effet chargés d'instruire les demandes d'allocations journalières versées par l'État « *aux familles nécessiteuses dont le soutien est sous les drapeaux* », ainsi que, depuis décembre 1914, aux réfugiés installés dans la commune. Le travail incombe à l'instituteur secrétaire de mairie, M. Fouillade. Devant l'augmentation de sa charge de travail administratif, il se fait aider bénévolement par son épouse. Le fait est que les réfugiés ne manquent pas. En dehors de quelques personnes venues isolément du nord de la France et de Belgique, Chevilly abrite en effet depuis juin 1915 deux

« colonies scolaires » belges totalisant environ 500 individus. Il s'agit d'enfants flamands venus de la petite partie non envahie de la Belgique à l'ouest de l'Yser, avec le personnel s'occupant d'eux (institutrices et religieuses) ; environ 320 garçons sont installés au séminaire et 90 filles au monastère Saint-Michel. Loin du front, la vie locale reste longtemps calme, troublée seulement par la chute d'un dirigeable militaire dans le parc du séminaire le 6 avril 1917.

Cela change au premier semestre 1918, la population entendant avec anxiété le son du canon d'alarme du fort des Hautes Bruyères à Villejuif, lorsque Paris et certaines villes de banlieue subissent quelques bombardements (par avion ou canons à longue portée). Une vingtaine d'habitants passe la nuit du 22 au 23 mars dans une cave du séminaire servant d'abri. Durant l'offensive allemande en juin et début juillet, le bruit de la canonnade se fait entendre depuis Château-Thierry à 90 km. Comme lors de l'avance allemande d'août et septembre 1914, la proximité du front entraîne l'exode momentané d'une grande partie des occupants du monastère et du séminaire. Heureusement, l'ennemi est repoussé et recule de plus en plus les semaines passant. Cette fois la population ressent que la fin de la guerre est vraiment proche. [À SUIVRE] ✨

Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire

TAEKWONDO : UN ENTRAÎNEUR OLYMPIQUE

La section taekwondo accueille cette année M'bar N'Diaye qui s'occupera des entraînements des vendredis pour les enfants du groupe combat et pour les adultes. Un nouveau coach qui apporte toute son expérience au club puisque M'bar présente un palmarès très riche. Quatre fois champion de France, il a également participé aux jeux olympiques 2016 à Rio. À 35 ans, il n'en a pas fini avec le haut niveau et compte bien tout mettre en œuvre pour être du voyage à Tokyo.



« Derrière les techniques se cache une surprenante efficacité » ...

ART MARTIAL

L'AÏKIDO, UNE DISCIPLINE MÉCONNUE

L'aïkido reste une discipline méconnue qui mérite d'être découverte. Adaptée à tous les niveaux, elle est ouverte à partir de 13 ans.

SON ESPRIT, sa pratique, sa philosophie ... « À l'aïkido tout concourt à établir, selon les propres mots du fondateur, l'harmonie dans le monde », décrit Dominique Bonin, le professeur chevillais. « L'aïkido a ainsi pour vocation de reconstruire la paix en

transformant chacun de nous ». Partant du principe que dans tout combat il y a un vaincu, cela ne peut générer que frustrations ou envies de revanche. L'aïkido est donc un art martial sans confrontation, enlevant de son enseignement toute recherche d'efficacité dans les

formes d'attaques. Celles-ci demeurant juste un support à l'apprentissage.

Pas d'adversaire mais des partenaires

Cette absence d'opposition permet de proposer un entraînement adapté à chacun, selon ses objectifs et son degré de motivation. Les adversaires sont des partenaires et tout le monde travaille ensemble. « L'entraînement peut ainsi être très souple et léger pour ceux qui n'ont l'ambition que de se faire plaisir, comme plus intense et réaliste pour ceux désirant retrouver une martialité originelle, car derrière les techniques se cache une surprenante efficacité », que Dominique vous invite à découvrir. *A.G

• Renseignements auprès d'Éric Lenotte 06 13 28 72 11.

LA GYM EN LOISIRS, ÇA VOUS DIT ?

Bonne nouvelle, il reste des places en groupes loisirs. Les jeunes filles souhaitant découvrir ou poursuivre leur apprentissage de la gymnastique rythmique sans pour autant s'inscrire dans une démarche de compétition ont ici des cours conçus pour elles. Les cours sont proposés au gymnase Léo Lagrange en attendant la réouverture du complexe Lilian Thuram. Pour le moment, il y a donc deux sessions : le samedi de 17h15 à 18h30 et le mercredi de 18h15 à 19h30.

CYCLOTOURISME

SORTIES CYCLO : LA DISTANCE, ÇA VIENT VITE



Kilomètres et bonne humeur jalonnent la route des sorties cyclotourisme.

Le samedi matin, selon la météo, la section cyclotourisme propose des sorties plus courtes où l'idée est avant tout de se faire plaisir.

PRENDRE CONFIANCE et du plaisir, le credo de Jacques Pauget fonctionne bien. « J'ai commencé l'an dernier pour reprendre une activité sportive », raconte Audrey Guillou, « et dès la fin de

l'année, j'étais capable de participer à des circuits de 40 ou 60 km ». Même constat pour Christine Kerneis, nouvellement inscrite lors du forum de rentrée. « J'ai commencé par des sorties

de 25-30 km, ce qui m'a permis de prendre confiance en mes capacités et m'a motivé à continuer ». Depuis, cette quinquagénaire très dynamique a également pris la route pour un rallye de 50 km, apprécie sa progression et se voit bien « faire des week-ends cyclistes cet été ».

À la découverte des alentours

L'ambiance et l'envie de découvrir sont aussi des moteurs. « Jacques nous accompagne toujours et s'adapte au niveau de chacun, on a l'occasion de progresser en douceur », poursuit Audrey Guillou, qui participe aussi à des sorties organisées par d'autres clubs. « Cela permet de découvrir d'autres chemins, c'est fléché, très sécurisé et il y a toujours une bonne ambiance dans le groupe, même si en montée, c'est plus silencieux ! » N'hésitez pas à rejoindre le peloton en contactant Jacques Pauget au 06 32 25 70 03. *A.G



Volley-ball

L'équipe a du potentiel pour jouer la montée à la rentrée prochaine.

Nouveauté cette saison, l'Élan volley-ball présente une équipe de seniors féminine. Tout neuf, l'effectif cherche encore la cohésion et les automatismes, mais l'ambition est déjà bien présente.

EN AVANT LES FILLES !

C'EST LE RETOUR à Chevilly-Larue de Fred, le coach, qui peut représenter le point de départ de cette nouvelle aventure. « J'étais parti à Paray-Vieille-Poste pour relever un autre challenge il y a trois ans ». Le technicien n'est pas revenu seul, accompagné de trois joueuses de son ancien club. De quoi lancer le mouvement. « C'est vraiment un regroupement de filles, des anciennes qui reviennent mais aussi des plus jeunes, et même une joueuse plus âgée qui était en loisirs jusqu'ici mais qui s'est vite prise au jeu de la compétition ».

Calquer l'enthousiasme lors des matchs

Un mix bien construit poussé par une super ambiance. « Elles sont toujours à 12 ou 13 à l'entraînement, l'émulation et la motivation sont là. Il y a des amies et l'ambiance est très positive, tout le monde prend beaucoup de plaisir ». Un bon début qui doit maintenant se retranscrire en match après deux défaites

initiales. « On est peut-être trop gentils et ça manque d'automatismes. Il faut qu'on apprenne à se connaître pour être plus fort dans les moments importants ». L'objectif reste ambitieux. « On joue la montée avec un peu de réussite dès cette année. Il faut finir dans les deux premiers de la poule. Vu le potentiel de l'équipe, c'est possible ». Pour ce faire, le public n'est pas de trop à domicile, les volleyeuses vous attendent le samedi à 20h au gymnase Pasteur.

Plus de filles au club

Derrière cette nouvelle équipe formée sur le recrutement, le club souhaite lancer plus de filles. « Pérenniser une équipe sénior passe par la création d'au moins une équipe jeune, chez les moins de 15 ans par exemple, pour s'appuyer sur la formation ». Le fait d'avoir une équipe fanion permet ainsi à l'Élan de nourrir de nouvelles ambitions en terme de recrutement féminin. À tous points de vue, ce groupe représente un nouveau départ plein de promesses. ✨ **Antoine Ginekis**

LES HANDBALLEURS VOUS ATTENDENT

L'équipe seniors garçon a -hélas !- débuté par une première défaite contre Marolles (28-34) dans son championnat de 4^e division territoriale. Un match qui a malgré tout dévoilé une formation pleine de ressources, même si elle doit encore progresser dans la constance sur tout un match. Le prochain rendez-vous est fixé le 17 novembre au gymnase Pasteur contre un adversaire prestigieux : le PSG Handball. Venez nombreux pour les encourager !

BASKET : DES VACANCES STUDIEUSES

Ils sont nombreux à profiter des congés pour perfectionner leurs fondamentaux. Dribbles, tirs, courses, concours d'adresse ou exercices musculaires et abdominaux ... les journées sont riches et rythmées de 9h30 à 16h30, lors de ce stage dédié à la progression technique individuelle. Le succès est là puisqu'ils sont une quinzaine de l'école de basket et 21 entre U13 et U17 à s'être inscrits. La bonne ambiance règne tout au long de la journée, notamment lors de la pause déjeuner où chacun amène son panier repas. Une initiative habituelle de la part de la section basket qui s'inscrit toujours dans la logique de faire progresser les jeunes.

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

CAROLE BARBARIAN • conseillère Municipale, élue du groupe Communistes et partenaires

Non à l'asphyxie des communes, oui à la démocratie locale !



N'en déplaise au Président de la République, les communes ne sont pas des startups au service du marché local, mais des institutions républicaines qui garantissent l'égalité entre les personnes en faisant vivre la démocratie locale et les services publics de proximité.

De ce point de vue, les attaques subies par les collectivités territoriales depuis plus de 10 ans sont mortifères : en renforçant l'austérité budgétaire imposée aux communes – dont la nôtre, quoi que certains en disent –, et en leur faisant assumer de plus en plus de missions qui reviennent à l'État, **Emmanuel Macron remet gravement en cause la capacité des communes à faire vivre le service public local.**

Pour l'année qui vient, notre ville ne va sans doute pas toucher un seul euro de dotations de l'État (DGF), alors que nous touchions 7,9 M€ en 2014. Ce « pognon de dingue » devrait normalement irriguer notre service public. Au lieu de cela,

il est capté par l'État pour faire des cadeaux aux entreprises du CAC 40 et aux 300 contribuables les plus fortunés du pays.

Moins de moyens pour les communes, c'est un service public dégradé voir, pour certaines villes, des suppressions de services. Mais ce n'est pas tout : l'État s'attaque à présent aux Territoires et au Grand Paris, à qui il nous a forcé à déléguer des services entiers.

Comment répondre aux besoins des habitants, à long terme, si l'on nous prive de nos moyens financiers ?

Ça suffit ! Nous ne laisserons pas l'État organiser l'asphyxie des communes !

Nous, élu.e.s locaux, **par-delà nos appartenances politiques, nous nous mobilisons et appelons au rassemblement samedi 10 novembre à 10h**, devant l'Assemblée nationale, pour que vivent les communes et la démocratie locale, qui sont le cœur de notre République. ✨

<http://elus-communistes-partenaires-chevilly-larue.fr/>

DOMINIQUE LO FARO • maire-adjoint, élu du groupe La France insoumise

8 semaines ... et toujours la même réponse



Notre jeune et séillant collègue M. Yacine Ladjici dans sa tribune du mois d'octobre continue à faire le buzz. En effet non content de jeter en pâture des noms, il distille ses fausses informations. Il laisserait croire que sa persévérance aurait fini par payer dans la mesure où il aurait enfin obtenu les informations sur l'association ACSF après sa terrible lettre recommandée accusé/réception. M. Ladjici oublie de dire que

sa demande concerne cette fois-ci les bilans financiers et non plus les comptes de gestion. Or demander un compte d'exécution tombe sous le coup de la loi (1901 et autre). Cette dernière fut une conquête permettant aux associations la liberté de s'organiser et se gérer. Notre impétueux collègue semble l'ignorer. M. Ladjici voudrait-il revenir aux temps lointains où les associations (surtout ouvrières) étaient

muselées, contrôlées et dépendantes du bon vouloir des autorités ? Serait-ce un vieux fond totalitaire refoulé qui resurgirait à cette occasion ? Tout cela n'est pas sérieux. Nos concitoyens méritent des débats à la hauteur des enjeux de notre époque. Le tissu associatif chevillais est dense et assure le lien entre les habitants de notre ville. Il est un formidable outil de transmission entre générations. Il coordonne, anime, instruit, innove. Vouloir à tout prix instiller le doute n'est pas une manière honnête et correcte de faire de la politique. Pourquoi M. Ladjici ne s'est-il pas directement adressé à cette association, à ses responsables, à son conseil d'administration comme je l'y invitais en toute transparence ? Il est vrai que quand on se retrouve seul il faut faire du bruit ! Nous continuons à travailler et à soutenir nos associations. ✨

Pour nous joindre : eluslfi.chevillylarue@gmail.com ou 01 45 60 18 01.

HERMINE RIGAUD ET JOSEPH RAMIASA • élus du groupe Socialistes unitaires

PMHH : Une régression pour les personnes en situation de handicap



Lors du dernier Conseil municipal, l'unique débat a porté sur le Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH) pour la période 2019-2025. En juin 2019, ce document deviendra exécutoire pour une population de la Métropole du Grand Paris estimée à 7 150 000

habitants, répartie sur 131 communes. Pour résumer, ce plan se compose d'un diagnostic, de six orientations et d'un plan d'actions afin de développer une offre de logements fluide et accessible, favoriser la mobilité et la mixité au sein du parc social ... Ce plan est le fruit d'un compromis des différentes communes et appelle beaucoup de réserves, car il ne prévoit ni financement, ni sanctions pour les communes qui ne respecteraient pas la loi.

Le texte prévoit que seulement 10% des logements neufs devraient être aux normes pour ce qui concerne les personnes handicapées. Le nombre de logements ainsi construits serait de 2 000 par an, donc 12 000 logements pour la période du plan, ce qui est une régression par rapport à la loi Élan.

Les associations des personnes handicapées estiment que « l'introduction de ce quota de logements est une régression sociale et en contradiction avec le droit des personnes à choisir librement leur lieu de vie ». Nous considérons que ce texte est réellement insuffisant dans beaucoup de domaines et il consacre de manière détournée le désengagement de l'État dans le logement social, après la baisse des aides au logement. C'est la raison pour laquelle nous devons exiger des garanties de la part de l'État. Notre groupe a émis des réserves parce que nous ne pouvons cautionner l'abandon du logement social par l'État. ✨

La fusion de Pôle emploi et des Missions locales, une bien mauvaise idée



Un certain nombre d'entre vous connaissent certainement le travail mené par les Missions locales sur l'ensemble du pays. Un travail mené pour faciliter les démarches des jeunes vers l'emploi dans le cadre d'un accompagnement personnalisé. Les jeunes Chevillais peuvent faire appel aux services de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, dont le siège est à Fresnes, mais qui dispose d'une antenne à Chevilly-Larue et qui travaille en étroite

collaboration avec le service municipal de la Jeunesse.

Or, il se trouve qu'une note récente établie par les services de l'État et Pôle emploi définit les « éléments de méthodes » à destination des Dirrecte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et des directions générales de Pôle emploi sur les « expérimentations Missions locales ».

En d'autres termes, il s'agit d'expérimenter la fusion des Missions locales avec Pôle emploi ; cela aurait pour conséquences de rendre plus complexes les démarches des jeunes vers l'emploi et en exclurait un grand nombre dans l'accès au droit à l'accompagnement. Il faut savoir qu'avec les élus, qui en sont les administrateurs, les Missions locales pilotent l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique territoriale favorisant l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie, en partant de leurs projets et en lien avec le marché de l'emploi local. Sans remettre en cause le travail de Pôle emploi, une administration qui s'adresse à un public plus large, les éventuelles expérimentations de fusion remettraient en cause la spécificité de l'accompagnement des jeunes et l'ancrage territorial des Missions locales reposant sur l'engagement politique et financier des élus. ✨

Pour nous contacter : m1717chevillylarue@gmail.com

RÉGINE BOVIN • conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et Citoyens

Cité de la gastronomie : c'est parti !



Depuis le temps que l'on en parle de cette Cité de la gastronomie, et bien voilà maintenant nous y sommes. Le 27 juin le syndicat mixte d'études de la Cité de la gastronomie est devenu un syndicat opérationnel afin de pouvoir notamment lancer l'appel d'offres pour la concession de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis. Le 20 octobre la consultation de concession a été lancée. Les groupements ont jusqu'à fin novembre pour remettre leur dossier

de candidature. En décembre un jury choisira les candidats qui pourront, entre janvier et octobre 2019, construire un projet qui comportera un équipement public central constitué d'un centre d'expositions et d'expérimentation, d'un centre de formation et événements gastronomiques, d'espaces commerciaux avec une offre de restauration diversifiée et de

qualité et des commerces spécialisés dans l'alimentation et la gastronomie, d'une rue couverte à vocation multifonctionnelle. Cet équipement sera complété par une résidence pour apprentis, un ensemble hôtelier, un parking et des bureaux ou autres activités.

Le choix du meilleur projet se fera en décembre 2019 pour arriver en 2024 à l'ouverture de la Cité de la gastronomie en même temps que l'arrivée d'une station de la ligne 14 du métro, ce qui permettra à la Cité d'être reliée directement à l'aéroport d'Orly et à Paris.

La Cité de la gastronomie sera un formidable outil pour la mise en valeur des patrimoines gastronomique, alimentaire et agricole de la France, pour favoriser l'émergence d'innovations et de nouvelles pratiques et pour réinventer les métiers de demain. Le rayonnement national et international de la Cité bénéficiera à n'en pas douter à notre territoire. ✨

LILIANE PONOTCHEVNY, BEVERLY ZEHIA, MICHEL PIERRE, BÉRANGÈRE DURÈGNE DE LAUNAGUET • élu(e)s du groupe Les Républicains - UDI - Divers droite

Mais où est l'État, existe-t-il encore ?



Les maires de toute tendance sont face à des problèmes qu'ils doivent résoudre en mobilisant les élus qui œuvrent avec eux, et des agents

municipaux qui ont l'esprit du service public chevillé au corps.

En plus de la baisse continue des Dotations et l'augmentation des Prélèvements, les restrictions aux dépenses de fonctionnement limitées à 1,2 % par an -inflation comprise !- s'ajoute l'escroquerie de la suppression de la Taxe d'habitation (TH) qui représente entre 25 et 30 % du budget des communes.

Boucler les budgets communaux va relever de la quadrature du cercle, les arbitrages vont se transformer en exercice de la hache, réduire l'auto-financement s'il existe et diminuer les investissements, entraînant la baisse des commandes aux entreprises :

les collectivités font 70 % des investissements publics en France... plus pour très longtemps ! On assiste de plus à un recul incroyable des services de l'État :

- C'est le recul de la police nationale qui faute d'effectifs suffisants délaisse des zones entières où se développe moult "incivilités", obligeant les communes à recruter de plus en plus de policiers municipaux à la charge de la fiscalité locale ...

- C'est le quasi démantèlement de la Poste

- C'est le transfert du recouvrement de l'impôt (IRPP) aux employeurs, entraînant de nouvelles charges pour eux.

- C'est l'État encore qui transfère aux communes la gestion des demandes de passeports, cartes d'identité et l'enregistrement des PACS, substitut des mariages ...

Où est l'État ? Est-il à l'image de ce gouvernement incapable de remplacer un ministre de l'Intérieur qui claque la porte et fait un pied de nez à Jupiter ?

Pour nous joindre : lponotchevny@ville-chevilly-larue.fr

YACINE LADJICI • Conseiller municipal, Faisons avancer Chevilly-Larue

Football à Chevilly-Larue : Visons l'excellence !



Nous avons la chance d'habiter dans une ville qui regorge de talents dans les domaines sportif, culturel et artistique.

L'engouement de nos jeunes pour le football n'est pas nouveau. La réussite des Bleus lors de la coupe du monde 2018 en Russie n'a fait qu'amplifier une dynamique engagée depuis de nombreuses années. Nos équipes masculines comme féminines travaillent beaucoup, avec l'aide de leurs entraîneurs et de l'Élan, pour améliorer leurs performances. Elles sont conscientes de leur rôle d'ambassadeurs à l'échelle du département du Val-de-Marne comme au niveau national. **Une équipe de football qui réussit participe au rayonnement de la ville et à sa notoriété.**

Des communes comme Rungis ont réussi à élever le niveau de leurs clubs de football en quelques années et nombreux sont les jeunes Chevillais tentés par une expérience

dans la ville voisine pour progresser encore plus vite. Nous avons des jeunes de talent, une association sportive de qualité (l'Élan) et des moyens municipaux importants. **Que manque-t-il alors ?** Des équipements de haut niveau accessibles et en nombre suffisant pour permettre à nos sportifs de s'entraîner dans des conditions optimales.

Ce n'est un secret pour personne, la ville de Chevilly-Larue dispose de moyens financiers considérables (**60,3 millions d'euros de budget en 2018**). La création d'un deuxième terrain synthétique dans le parc municipal des sports semble être nécessaire pour offrir plus de possibilités et viser ainsi l'excellence sportive.

Nos jeunes veulent avancer. Le devoir des élus municipaux est de les aider dans la réalisation de leurs rêves.

Pour toute question ou observation : 06 33 56 68 94, yacine.ladjici@gmail.com, www.yacine-ladjici.com.

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

**Dimanche
11 novembre**

Pharmacie Rabarison
129, bis av. de la République
Villejuif
01 47 26 64 14

**Dimanche
18 novembre**

Pharmacie Girardot
1, rue François Sautet
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

**Dimanche
25 novembre**

Pharmacie Zinoune
42, av. Karl Marx
Villejuif
01 46 77 06 00

**Dimanche
2 décembre**

Pharmacie de la Peupleraie
38, bd Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr/
> vos démarches et services > santé et handicap

Halte-relais France Alzheimer

La ville accueille sur son territoire une fois par mois une halte-relais mise en place par l'association France Alzheimer Val-de-Marne, à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades sont accueillis par des bénévoles et occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

* **Prochaines permanences**
jeudis 4 octobre et 8 novembre, de 14h30 à 17h30, salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer).

* **Renseignements auprès de M^{me} Vignal (06 69 90 94 04) et de M^{me} Guillet (01 45 47 96 82)**

OFFRES D'EMPLOI

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS FORME ET RECRUTE

Dans le cadre des travaux de construction de la ligne de métro 14 sud, Eiffage Travaux Publics forme et recrute 10 coffreurs en génie civil pour le mois de janvier. À cet effet, la commune et l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre organisent une réunion d'information collective en présence de l'entreprise Eiffage Travaux Publics, mercredi 14 novembre à 9h30 salle Léo Ferré. À cette occasion il sera possible de postuler directement en déposant un CV et en participant à des tests à la fin de la rencontre (formation ouverte aux débutants). Les personnes acceptées seront formées pendant 3 mois et bénéficieront d'un contrat de professionnalisation de 12 mois.

Service municipal de la Jeunesse
Tous renseignements par mail à dev-eco@ville-chevilly-larue.fr.

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 30 septembre 2018

Naissances

- Sofiane Benkader Adolph
- Léa Dargent
- Enzo Dumont
- Joudia Favé
- Rudy Henault
- Inès Leqcher
- Ikrame Msaidie
- Aliya Ouahmed
- Harish Puvaneswaran
- Louise Rahem
- James Raheison
- Aaron Romain
- Estelle Romeiro Dias
- Lény Salgado Cardoso

Babo

- Yacouba Samabaly
- Rafaël Sant Juston
- Élise Sant Juston
- Modibo Traoré

Décès

- Francisco Baguena Guijarrao

- Michel Coënt
- Jean-Pierre Creuza
- Jean-Michel Desbois
- Brigitte Deveaux
- Jean-Michel Dubois
- Nicolasa Exposito Jimenez
- Véronique Massiot épouse Gbedey
- Simone Mousset épouse Pellé
- Ayman Nasralla
- Didier Pérois
- Yolande Ponchon
- Heng Sun
- Pierre Wauters

Mariages

- Jessica Frédéric et Kévine Moris
- Sandrine Houchig Uncuyan et Franck Billuart

RENCONTRE FAMILLES / SOIGNANTS

L'hôpital Paul Guiraud organise deux fois par an des rencontres familles / soignants autour de différents thèmes liés à la psychiatrie. La prochaine rencontre aura pour thème « Être aidant : jusqu'où ? jusqu'à quand ? » et se tiendra jeudi 13 décembre de 18h à 20h à la cafétéria du groupe hospitalier Paul Guiraud - 54, avenue de la République à Villejuif.

HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 01 45 60 18 00

* **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
* **mardi de 13h30 à 18h30**

* **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

* **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**



LA PROCHAINE PERMANENCE AURA LIEU MERCREDI 21 NOVEMBRE DE 14H30 À 17H30



MÉDECINS DE GARDE

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

PERMANENCES IMPÔTS

Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mardis et jeudis de 8h45 à 12h.

CENTRE DES IMPÔTS - 4, RUE DISPAN À L'HAY-LES-ROSES - 01 49 08 88 03

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités.
3, RUE DU BÉARN - AU 01 41 80 18 95

UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h (excepté pendant les vacances scolaires).

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - RENSEIGNEMENTS 01 45 60 18 00

PERMANENCES DU CIDFF

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins.

07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

LE CLIC VOUS REÇOIT

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA
01 48 53 79 09

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Chaque 2^e mardi du mois à 17h sauf en août.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN - 01 45 12 91 52

PERMANENCES CNL

SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

Promoteurs immobiliers, alerte aux pratiques agressives

Entre le passage du tramway, la proximité avec Paris et l'arrivée prochaine de l'extension de la ligne de métro 14, il semble que le foncier chevillais attise les appétits de certains promoteurs immobiliers. Certains semblent en effet avoir des pratiques agressives, allant jusqu'à faire prévaloir un soit-disant accord avec la mairie, dans le cadre de démarchages auprès de propriétaires dans les secteurs pavillonnaires. Il va de soi qu'aucun accord n'a été passé entre la municipalité et un quelconque promoteur immobilier, que ce soit dans n'importe lequel des quartiers de la ville. Les Chevillais sont donc invités à la plus grande prudence.

NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL PAYEZ VOS FACTURES EN LIGNE

Une facture de restauration scolaire, de centre de loisirs, d'activité culturelle municipale à payer ? La ville vient de mettre en place un service de paiement en ligne de toutes les factures éditées par la régie Enfance. Il vous suffit de vous connecter sur www.ville-chevilly-larue.fr, rubrique "Démarches en ligne", de saisir votre identifiant et votre mot de passe (communiqués dans le courrier d'information que vous avez dû recevoir) et de finaliser votre paiement carte bleue (redirigé vers le site sécurisé de la direction générale des finances publiques). Un mail de confirmation de paiement est systématiquement envoyé à l'adresse mail renseignée. Tous les moyens de paiement (chèque, numéraire, CB) restent possibles à la régie de l'hôtel de ville.

Renseignements : hôtel de ville service Enseignement-Enfance (01 45 60 18 77)
enfance2@ville-chevilly-larue.fr

Santé prévention. Séances de vaccination gratuites

Avec le soutien de la Municipalité et du Département, la Croix-Rouge française et l'Agence régionale de santé ont mis en place des séances de vaccination pour tous, enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Ces séances de vaccination sont gratuites (vaccins compris), sans rendez-vous, sans présentation de papiers d'identité. Pas de vaccination contre la grippe. Les détenteurs d'un carnet de vaccination sont invités à l'amener, à défaut un carnet neuf sera proposé. **Vaccinations gratuites lundi 5 novembre de 10h à 12h à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).** Renseignements au service Retraités-Santé-Handicap (01 45 60 18 97).

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

LA MAISON POUR TOUS CHERCHE DES BÉNÉVOLES

La Maison pour tous est à la recherche de bénévoles pour faire de l'accompagnement à la scolarité. Cet accompagnement a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h (hors vacances scolaires) et est en direction des écoliers du CP au CM2. Les bénévoles doivent être majeurs et titulaires d'un bac. Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Maison pour tous par téléphone (01 46 75 93 22), par mail (direction@mpt-chevillylarue.fr) ou sur place (23, rue du Béarn).

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Un(e) gestionnaire du patrimoine bâti et courants faibles
- * Un(e) animateur(trice) de rue pour le service Jeunesse
- * Un(e) responsable de l'espace adulte de la médiathèque Boris Vian

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

COLLECTE DES EMCOMBRANTS 2018

SECTEUR 1 : 5 DÉCEMBRE

SECTEUR 2 : 21 DÉCEMBRE

SECTEUR 3 : 28 DÉCEMBRE

Attention, les encombrants doivent être déposés la veille au soir le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2018

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteurs 1 & 3A : tous les mardis
Secteurs 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteurs 1 & 3A : les mercredis 14 et 28 novembre
Secteurs 2 & 3B : les mercredis 21 novembre et 5 décembre

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89. Le calendrier complet de l'année 2018 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté

GARDONS LA VILLE PROPRE

Des trottoirs jonchés de détritres ou de déjections animales ne sont agréables pour personne. Par civisme, par écologie ou par simple respect d'autrui, les Chevillais sont priés de respecter la ville et l'environnement de chacun. Rappelons que des poubelles publiques sont à disposition (à défaut, on garde dans son sac et on jette plus tard) ainsi que des Toutounets. Les encombrants sont à déposer aux dates de ramassage (dates consultables ci-dessus ou sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr).

INSCRIPTIONS RENTÉE SCOLAIRE 2019

Vous avez du 1^{er} décembre au 15 avril pour inscrire votre enfant (né en 2016 ou avant) à sa première rentrée scolaire. Pour procéder à l'inscription, les familles doivent fournir le livret de famille, le carnet de vaccination à jour et un justificatif de domicile. Inscriptions auprès de la direction de l'Éducation (88, avenue du Général de Gaulle - 01 46 60 18 00) ou aux Relais-mairie Bretagne (40, rue Élisée Reclus - 01 45 60 19 17 / 19 00), Centre (13, rue Édith Piaf - 01 56 34 70 54 / 70 55) et Larue (55, boulevard Jean Mermoz - 01 45 60 18 08 / 18 41)

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin,
Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.
Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

Nora Lamraoui-Boudon
1^{ère} maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au : 01 45 60 18 25

André Deluchat
Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

Hermine Rigaud
Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

Laurent Taupin
Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

Patrick Blas
Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

Élisabeth Lazon
Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87

Barbara Lorand-Pierre
Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse et aux Droits au logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Dominique Lo Faro
Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

Charlotte Régina
Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance, aux Actions de préventions et de lutte contre les discriminations et à la Culture de paix : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins)

Jean-Paul Homasson
Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

Vincent Phalippou
Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

Renaud Roux
Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets, à la Gestion publique de l'eau et à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

Régine Boivin
Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire, aux Commerces et à l'Urbanisme : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.

Murielle Desmet
Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

Jean-Jacques Bridey,
Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert
Conseillers départementaux, rendez-vous les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.